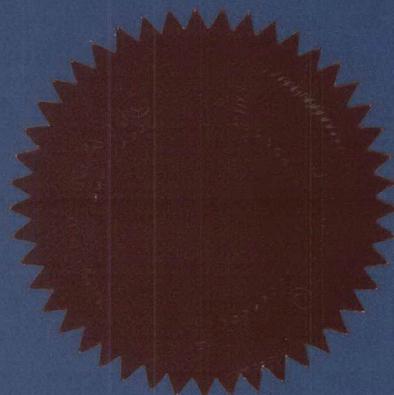


# faire plus

RAPPORT ANNUEL 2005



## NOTRE MISSION

Réaliser des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, conformément à la politique de développement économique du gouvernement du Québec.

|   |    |
|---|----|
| FAITS SAILLANTS FINANCIERS  | 1  |
| MESSAGE DU PRÉSIDENT  | 4  |
| QUESTIONS ET RÉPONSES   | 8  |
| ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET GROUPES D'INVESTISSEMENT                       | 12 |
| REVUE DES ACTIVITÉS   | 14 |
| LA SGF DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC   | 26 |
| COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION                                     | 28 |
| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS   | 34 |
| RÉGIE D'ENTREPRISE ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE                           | 55 |
| COMITÉ DE DIRECTION   | 56 |
| DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ, CONSEIL D'ADMINISTRATION<br>ET COMITÉS DU CONSEIL | 58 |

## CHIFFRES CLÉS

(en milliers de dollars)

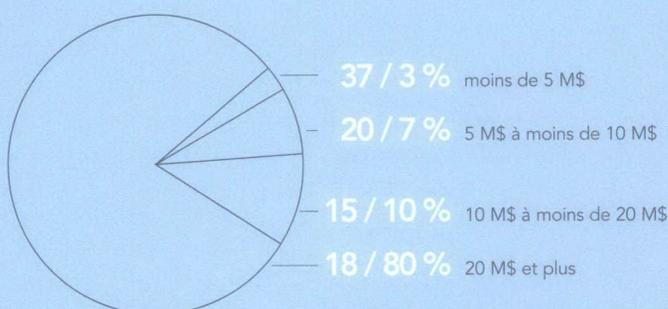
|                             | 2005      | 2004<br>redressé |
|-----------------------------|-----------|------------------|
| <b>Exploitation</b>         |           |                  |
| Chiffre d'affaires          | 1 374 568 | 1 179 300        |
| Bénéfice (perte) net(te)    | 70 101    | (52 156)         |
| <b>Situation financière</b> |           |                  |
| Actif total                 | 2 522 371 | 2 556 868        |
| Dette à long terme          | 445 287   | 437 409          |
| Capitaux propres            | 1 824 245 | 1 755 358        |

## RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

au 31 décembre 2005

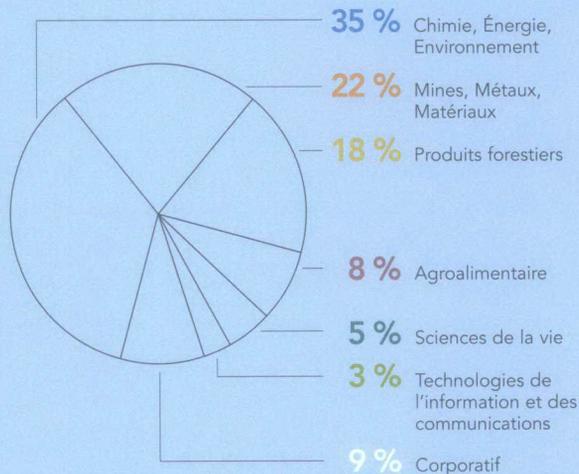
## selon le montant investi par la SGF

(nombre de participations / % des fonds investis)



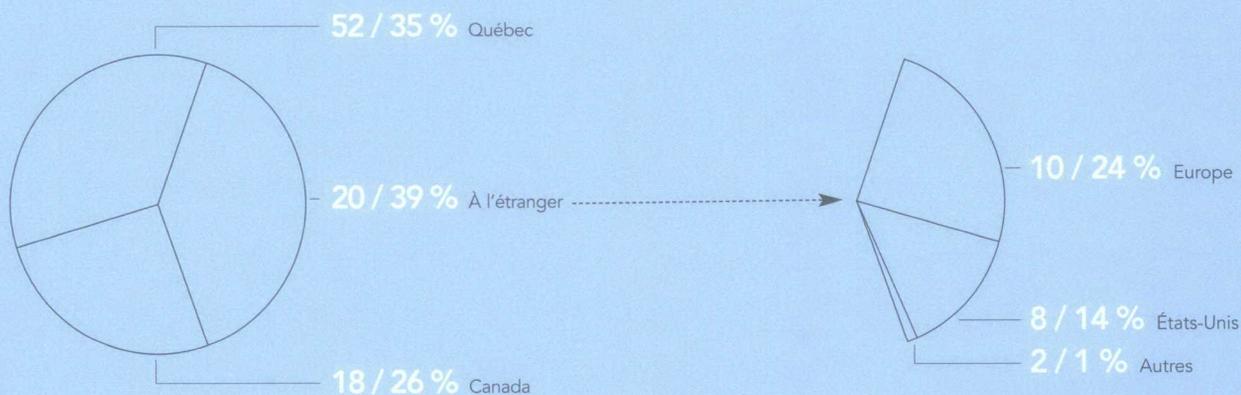
## selon le secteur d'activité

(en % de l'actif sectoriel)



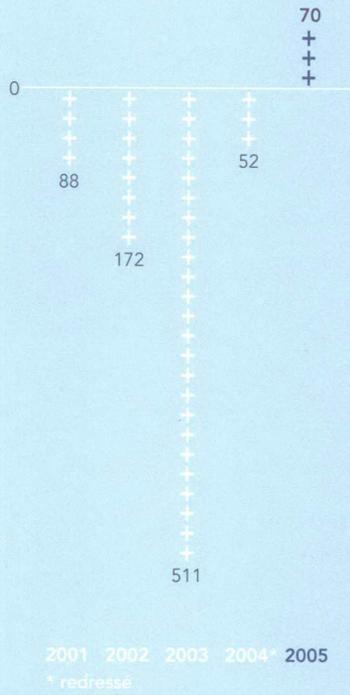
## selon l'origine du partenaire principal

(nombre de participations / % des fonds investis)



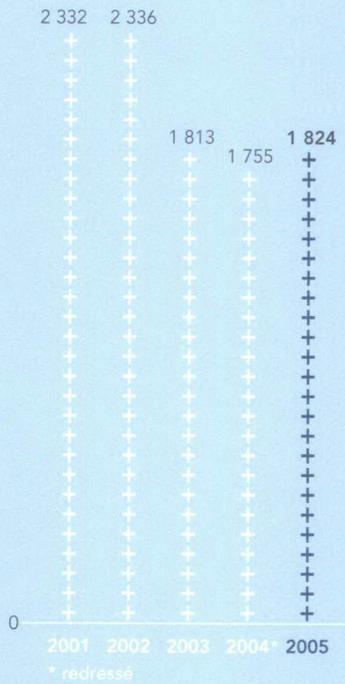
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)  
2001-2005

(en millions de dollars)



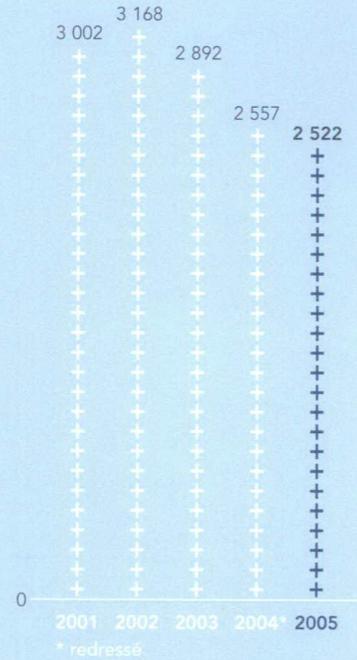
CAPITAUX PROPRES  
2001-2005

(en millions de dollars)



ACTIF TOTAL  
2001-2005

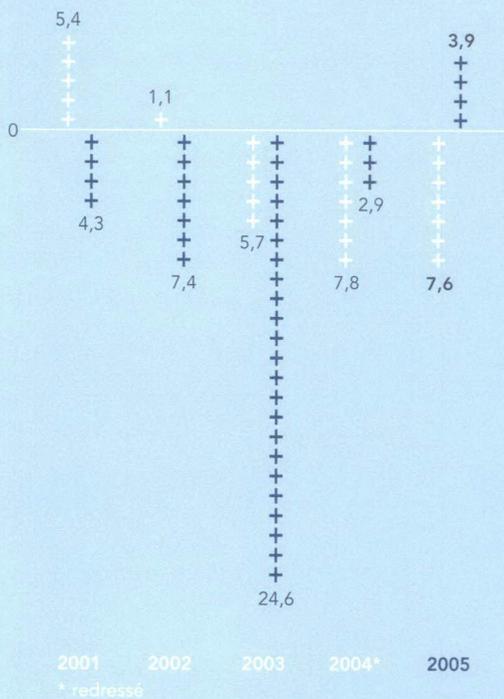
(en millions de dollars)



RENDEMENT SUR LES CAPITAUX PROPRES  
2001-2005

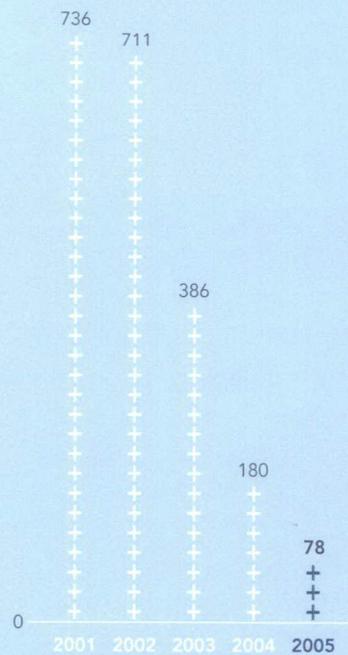
(en %)

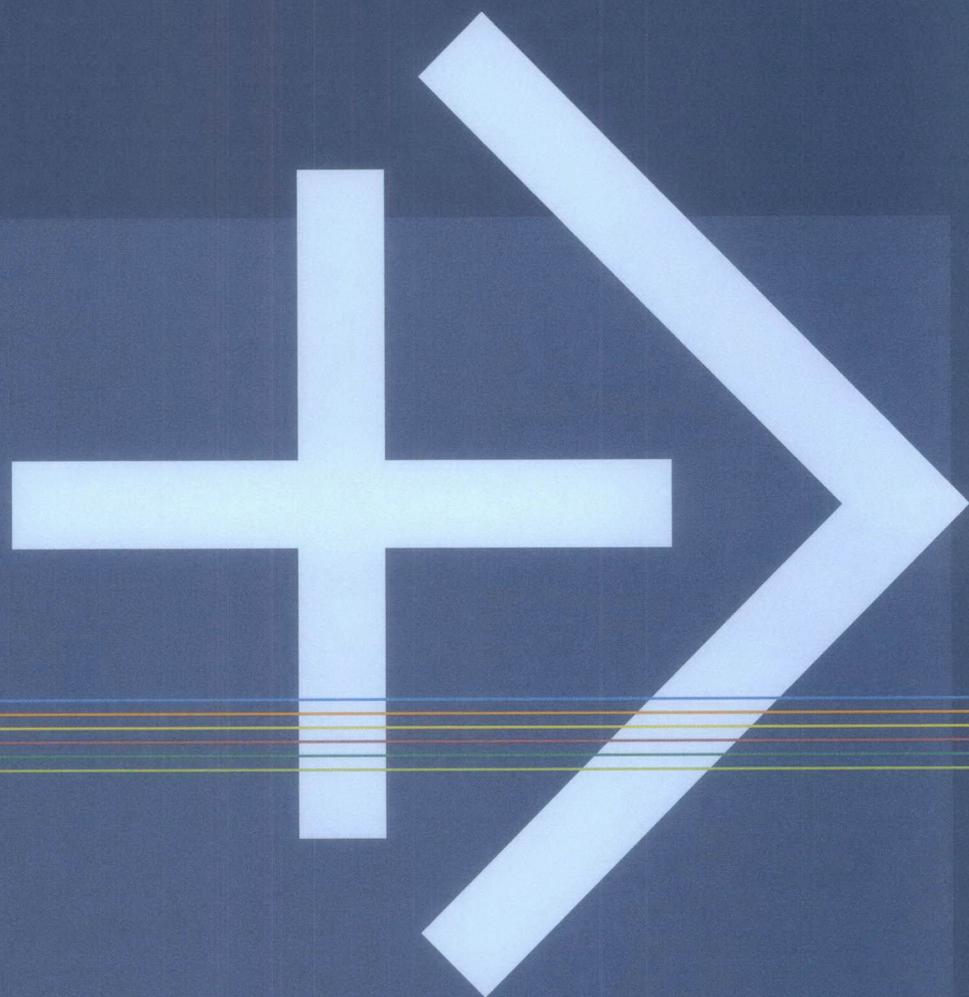
+ Taux de rendement moyen 5 ans  
+ Taux de rendement annuel



FONDS INVESTIS  
2001-2005

(en millions de dollars)





# faire mieux

Le repositionnement et la restructuration de la Société générale de financement du Québec lui permettent de mieux cibler ses actions en faveur du développement économique durable du Québec. Faire mieux, c'est contribuer à accroître le taux d'investissement ainsi que la capacité d'innovation et d'internationalisation. C'est aussi accroître notre part des investissements directs étrangers et la taille de nos entreprises dans certains secteurs névralgiques, tout en situant notre action sur une analyse lucide des enjeux et avantages du Québec dans le contexte d'une mondialisation de la concurrence.



**Pierre Shedleur**  
Président du conseil,  
président-directeur général

## nouvelle vision de la SGF

contribuer efficacement  
au développement des  
entreprises du Québec et  
de ses régions par le biais  
de partenariats d'affaires  
rentables et durables

Une année bien remplie et particulièrement satisfaisante. Voilà qui résume l'exercice 2005 pour tous les membres de l'équipe de la Société générale de financement du Québec (SGF). Compte tenu du travail accompli et du chemin parcouru, notre organisation peut affirmer avoir atteint ses objectifs. Nous avons en effet franchi avec succès plusieurs étapes importantes. En plus d'avoir rétabli notre situation financière, nous avons élaboré un plan d'action adapté au nouvel environnement économique mondial et repensé notre mode de fonctionnement. Nous avons aussi recruté des ressources de premier niveau.

En fait, nous nous sommes donné les outils nécessaires à la réalisation de notre mission. Ainsi, comme elle l'a été au cours des 40 dernières années, la SGF est encore aujourd'hui un partenaire privilégié du développement économique durable au Québec.

#### **Amélioration de la situation financière**

En terminant l'exercice financier avec un bénéfice net de 70 millions de dollars, nous avons renoué avec la rentabilité. Il s'agit d'une réalisation majeure, dans la mesure où nous avons dû essayer plusieurs pertes au cours des dernières années.

Nous sommes également parvenus à l'autonomie financière. La SGF a entrepris l'année 2006 en disposant de sommes suffisantes pour réaliser ses objectifs d'investissement.

#### **Plan d'action adapté au nouvel environnement économique mondial**

Le plan de développement 2005-2009 de la SGF est sans doute la pièce maîtresse du travail accompli en 2005. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie économique mise de l'avant par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec. Nous avons tenu compte des forces en présence, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, pour clairement définir notre contexte d'intervention et nous assurer que nos investissements contribuent au développement économique durable du Québec.

Le développement économique durable sous-entend la réalisation de projets structurants. La SGF poursuit ainsi un double objectif : le développement et la rentabilité, et ce, dans une perspective de croissance à long terme.

J'ai la ferme conviction que nous avons en main l'outil qu'il faut pour réaliser notre mission dans le contexte de la forte concurrence mondiale, que ce soit pour développer des partenariats avec des investisseurs étrangers, contribuer à la consolidation et à l'expansion d'entreprises québécoises, ou aider les entrepreneurs du Québec à croître et à conquérir les marchés internationaux.

#### **Nouveau mode de fonctionnement**

En même temps, nous avons mis en place les mécanismes appropriés pour que la rigueur fasse, plus que jamais, partie intégrante du processus décisionnel. Nous avons notamment créé un comité d'investissement dont le mandat consiste à analyser chaque projet et à faire des recommandations au conseil d'administration. Chaque investissement réalisé découle ainsi d'une décision collégiale, appuyée par des experts.

En parallèle, nous avons procédé au remaniement de notre structure organisationnelle pour mieux faire valoir les compétences et le savoir-faire de nos équipes. La responsabilité des investissements est répartie entre six vice-présidences principales qui correspondent aux secteurs d'activité où l'expertise de notre équipe et les avantages concurrentiels du Québec représentent une valeur ajoutée. Ces vice-présidences sont appuyées par des services corporatifs pour tout ce qui concerne l'administration, la planification stratégique, les affaires juridiques, le suivi des investissements, la gestion financière et les communications.

**Recrutement de ressources de premier niveau**

Si nous avons réussi à parcourir autant de chemin en 2005 et, surtout, à nous doter d'outils et de moyens de premier ordre, c'est en grande partie grâce à l'excellence du travail fourni par les membres de nos différentes équipes. Les ressources qui sont entrées en service en cours d'année s'ajoutent à cette expertise exceptionnelle qui nous procure la force et l'élan nécessaires pour faire fructifier chacun de nos partenariats.

**Faire équipe avec des entreprises gagnantes**

Maintenant que tout est bien défini et bien en place, le plus intéressant reste encore à venir. Nos groupes d'investissement maintiennent le cap et sont déterminés à poursuivre leurs efforts. Déjà, ils ont un bon portrait des créneaux d'activité les plus prometteurs, où des projets conformes aux orientations stratégiques de notre plan quinquennal sont susceptibles de voir le jour. Leur objectif : faire équipe avec des entreprises gagnantes pour la réalisation de projets structurants pour l'économie québécoise.

Comme toujours, nous agissons afin que les régions du Québec bénéficient des retombées de nos actions. Nous y arriverons en soutenant l'accroissement du taux d'investissement de la part des entreprises, l'amélioration de leur capacité d'innover, le rayonnement de leurs activités sur les marchés internationaux ainsi que l'augmentation de leur taille pour faire face à la concurrence mondiale. Par la même occasion, nous contribuerons à l'avancement technologique d'entreprises d'ici, à l'augmentation de leur productivité ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois stables, dont une part importante d'emplois de haut niveau. Voilà comment nous entendons participer au développement économique durable, partout au Québec.

**Remerciements**

L'année de transition que vient de compléter la SGF a requis des efforts considérables de la part de nos employés. J'aimerais les remercier, car ils ont su relever les défis du changement. Ce sont eux qui ont ramené la SGF sur le chemin de la rentabilité et surtout, ils lui ont permis d'être à la hauteur de sa mission pour les années futures.

Merci également aux personnes qui ont quitté l'organisation, certaines après plusieurs années de dévouement et d'efforts.

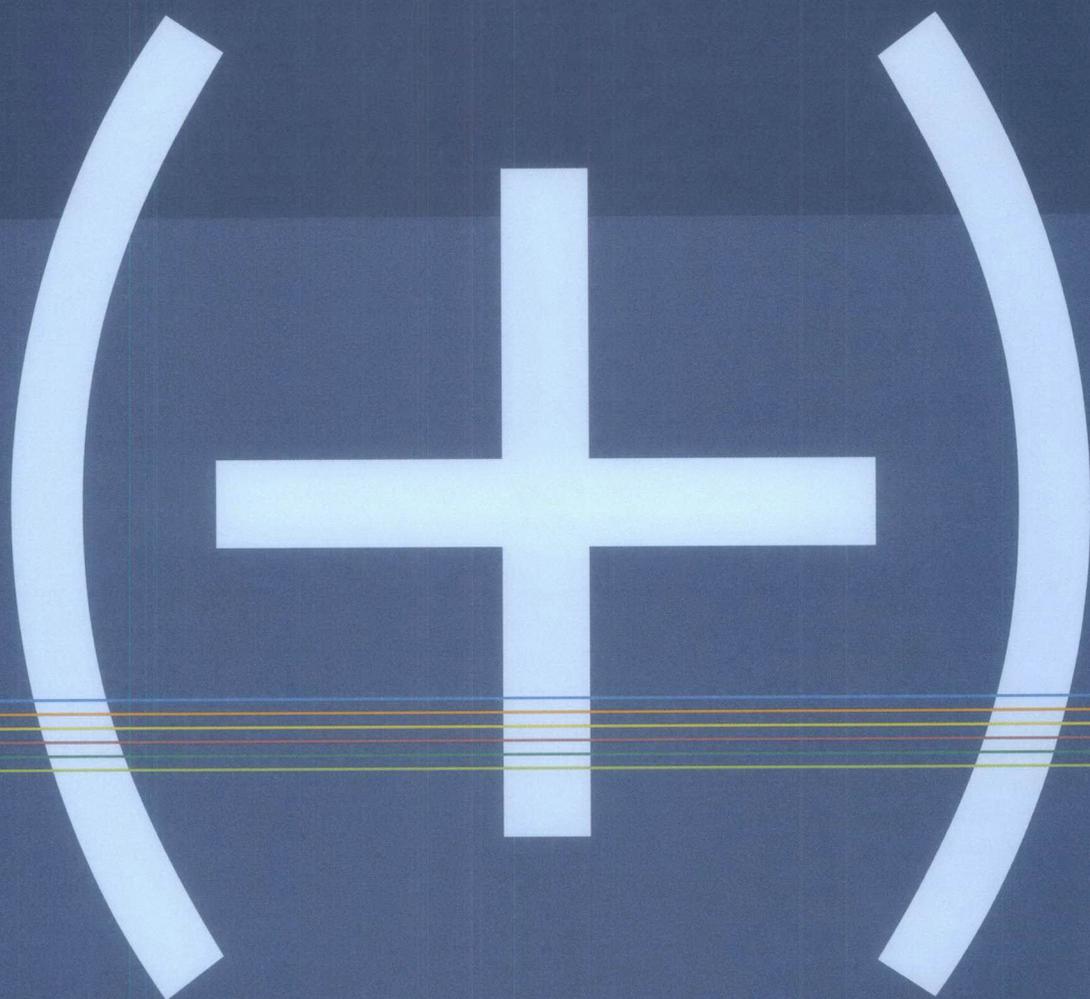
Encore cette année, les membres de notre conseil d'administration nous ont témoigné leur confiance et leur appui, tout en nous prodiguant de judicieux conseils. Nous les en remercions.

Enfin, merci à nos partenaires d'affaires, sans qui nous ne pourrions réaliser notre mission. Nous leur assurons notre engagement et notre expertise afin de contribuer à leur réussite et ce faisant, à celle de millions de Québécoises et Québécois.

*Le président du conseil, président-directeur général,*



Pierre Shedleur



# faire ensemble

La notion de partenariat durable est indissociable de la nouvelle vision de la SGF. Que ce soit avec des entreprises parmi les plus performantes du Québec, des investisseurs étrangers pour la réalisation de grands projets industriels ici même, ou avec d'autres intervenants du capital de développement, la SGF est un partenaire privilégié.

## Q &amp; R



**Pierre Shedleur**  
Président du conseil,  
président-directeur général

**Q :** Quels sont les changements survenus à la SGF à la suite de l'adoption du plan de développement 2005-2009?

**R :** **P. Shedleur** — Avant d'en arriver à l'adoption proprement dite du plan de développement, nous avons procédé à une profonde remise en question. Mission, vision, structure, mode de fonctionnement, secteurs privilégiés, suivi des investissements, orientations stratégiques, etc., tout a été mis sur la table. En fin de compte, seule la mission est demeurée la même. Notre nouvelle vision a été établie dans une perspective de développement économique durable pour le Québec. Et nous nous sommes donné les moyens d'y arriver.

Par ailleurs, j'aimerais souligner un élément dont je suis particulièrement fier. Il s'agit des mécanismes mis en place pour assurer un maximum de rigueur à toutes les étapes du processus de prise de décision. Par exemple, les décisions d'investir relèvent désormais d'un comité. Cette équipe multidisciplinaire analyse toutes les dimensions d'un dossier et transmet ses recommandations au conseil d'administration.

**A. Roy** — Cela peut paraître paradoxal, mais la nouvelle SGF est en mesure de faire plus avec moins. Une analyse lucide et exhaustive des contextes québécois et mondial nous a amenés à revoir nos modes de fonctionnement afin d'utiliser nos ressources de la manière la plus efficace qui soit.

**J.-J. Carrier** — Il est très stimulant de constater que la SGF prend les mesures nécessaires pour atteindre l'autonomie financière. Les mécanismes mis en place permettront de gérer le portefeuille d'investissements en tenant compte des impératifs de développement économique ainsi que de rentabilité.

**Q :** Qu'entendez-vous exactement par développement économique durable?

**R :** **C. Malo** — La notion de développement économique durable est en quelque sorte un corollaire de l'énoncé de mission de la SGF. En pratique, il s'agit d'atteindre le double objectif de rentabilité et de développement qui en découle. D'une part, le rendement de chaque projet doit être au minimum égal aux coûts du capital investi, et d'autre part, nous devons soutenir l'avancement technologique, la création d'emplois, le développement d'une main-d'œuvre qualifiée, les retombées du projet sur le plan régional de même que le renforcement de la position concurrentielle du Québec à l'échelle mondiale.

**C. Lessard** — Autrement dit, le développement économique durable repose sur la réalisation de projets structurants qui ont un effet d'entraînement bénéfique à plusieurs niveaux : dans la région où ils se situent, pour la grappe industrielle dont ils font partie et pour le Québec tout entier. En fait, il s'agit que chacun des gestes que nous posons le soit dans un esprit de pérennité, pour que la prospérité à long terme fasse partie intégrante des retombées des projets auxquels nous participons.

**Q :** Comment la SGF se distingue-t-elle des sociétés de capital de risque?

**R :** **C. Malo** — La SGF se positionne dans le créneau du capital de développement des entreprises. Ainsi, nous visons à faire équipe avec des entreprises qui sont à un stade établi de développement, qui œuvrent dans des secteurs industriels ciblés et ont des projets d'envergure et structurants pour l'économie québécoise.



**André Roy**

Premier vice-président,  
Administration

**Jean-Jacques Carrier**

Vice-président et  
chef de la direction  
financière

**Chantal Malo**

Vice-présidente,  
Planification et  
information  
stratégique

**Yves Bourque**

Vice-président principal,  
Soutien et suivi  
des investissements

**Marc Paquet**

Vice-président,  
Affaires juridiques  
et secrétaire

**Christian Lessard**

Vice-président,  
Communications  
et marketing

**P. Shedleur** — Ces projets se caractérisent notamment par un seuil d'investissement élevé. C'est à ce chapitre que nous nous distinguons des sociétés de capital de risque. Nous ne participons pas au démarrage des entreprises mais nous sommes un partenaire privilégié de leur croissance.

**Q :** De quelle nature et de quelle envergure sera la participation de la SGF?

**R :** **Y. Bourque** — Tous nos investissements prennent la forme d'une participation au capital-actions des entreprises. En règle générale, cette participation se situe entre 20 et 40 %. Exceptionnellement, elle peut atteindre la barre des 50 %.

**J.-J. Carrier** — Quant au seuil d'investissement, il varie selon le secteur d'activité. Par exemple, la mise de fonds minimale pour une entreprise de l'industrie forestière est de 5 millions de dollars. Dans le cas d'un projet réalisé en partenariat avec un investisseur étranger, qu'il s'agisse d'exploitation minière, de transformation des métaux, de fabrication de matériaux avancés ou de produits chimiques, la mise de fonds serait alors de 20 millions de dollars.

**M. Paquet** — J'ajouterais que la participation de la SGF ne se limite pas à un appui financier. Les partenaires bénéficient également de la solide expertise de nos professionnels en matière de mise en œuvre de projets, de gestion des entreprises et de développement commercial. Sans oublier notre connaissance pointue des lois et règlements régissant les entreprises, notre grande expérience de négociation avec des investisseurs et autres catégories de partenaires ainsi que l'accès à un vaste réseau d'affaires au Québec et dans le monde.

**Q :** Quels avantages entendez-vous faire valoir auprès des investisseurs étrangers pour les convaincre de venir s'installer au Québec?

**R :** **P. Shedleur** — Pour réussir, il nous faut consacrer un maximum d'efforts à mettre en valeur les réels avantages du Québec. Voilà ce que nous avons fait lors du dernier sommet de Davos et de la mission économique en Inde. Il a été très intéressant de constater qu'on ne cherche plus uniquement à s'installer là où les coûts de main-d'œuvre sont les plus bas possible. Les entreprises étrangères recherchent de plus en plus les endroits où les règles du marché sont claires. Et c'est justement à ce chapitre que le Québec fait bonne figure et peut se démarquer avantageusement. Nous avons une économie moderne, diversifiée et ouverte sur le monde. Surtout, on peut facilement prévoir et gérer les éléments susceptibles d'influencer le développement des entreprises. Nous mettons aussi en valeur le fait que le Québec occupe une position privilégiée comme porte d'entrée au marché nord-américain, un bassin de plus de 400 millions de consommateurs. Un avantage particulièrement appréciable quand on sait qu'il coûte moins cher d'établir une nouvelle entreprise au Québec que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord.

**C. Malo** — Quand nous parlons de la modernité du Québec à des investisseurs étrangers, nous soulignons qu'elle est attribuable à la présence d'une main-d'œuvre stable et, surtout, très qualifiée. Dans plusieurs secteurs, nous disposons d'une expertise reconnue mondialement, ce qui a permis le développement de grappes industrielles de pointe, telles que l'aéronautique, les technologies de l'information et les sciences de la vie. La capacité de R et D de premier niveau attire également l'attention. Ajoutons à cela la fiabilité et la stabilité de l'approvisionnement énergétique, ainsi que

le coût des programmes sociaux (santé, éducation et services de garde) qui est très raisonnable par rapport à ce qu'on retrouve ailleurs.

**Q :** Quels sont les avantages de soutenir la consolidation d'entreprises québécoises dans des secteurs spécifiques comme vous le préconisez?

**R :** **A. Roy** — La SGF tient compte de la volonté du gouvernement du Québec de soutenir le développement des secteurs d'activité plus spécifiquement touchés par la concurrence mondiale. Or, nous savons que plusieurs secteurs de notre économie, qui comptent un nombre élevé d'entreprises souvent complémentaires, profiteraient grandement d'un regroupement de leurs forces.

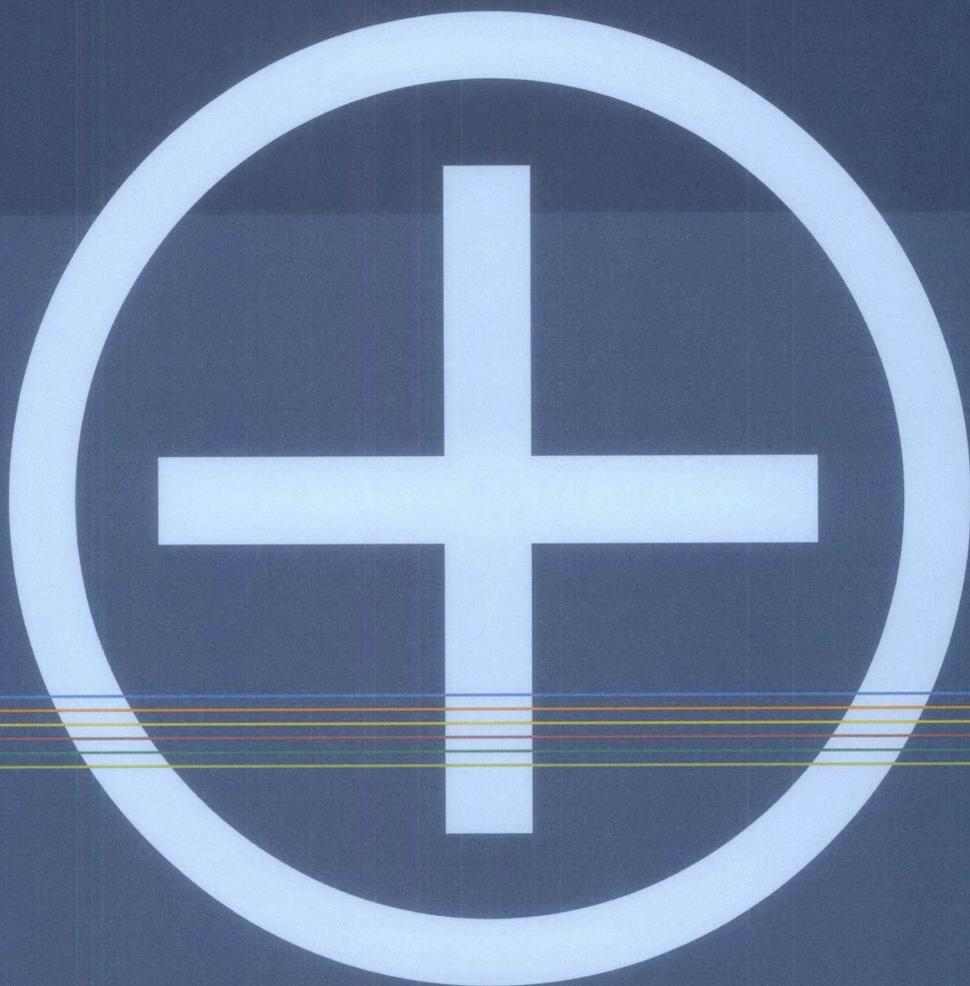
**J.-J. Carrier** — Nous faisons appel à nos vastes connaissances sectorielles pour déceler des occasions qui favoriseront le développement des grappes industrielles du Québec. La SGF appuie les entreprises qui souhaitent jouer un rôle de premier plan dans leur secteur d'activité par des projets d'expansion ou de consolidation. De cette façon, elles pourront atteindre la taille requise pour renforcer leur position concurrentielle tant au Québec que sur les marchés internationaux.

**C. Lessard** — Il est important de souligner ici que nous privilégions les regroupements d'entreprises qui s'appuient sur de réels avantages concurrentiels. Les impératifs demeurent le développement économique et la rentabilité. Certes, il s'agit de protéger des emplois qui autrement seraient menacés de disparition, mais il faut surtout que nos actions soient entreprises dans une perspective à long terme, toujours selon le principe du développement économique durable.

**Q :** La SGF peut-elle contribuer à l'accélération de la croissance des entreprises performantes du Québec?

**R :** **P. Shedleur** — Une entreprise performante occupe une place prépondérante dans un ou plusieurs créneaux, et elle affiche une croissance soutenue, tout en ayant une stratégie d'expansion clairement définie. Dans le contexte de la mondialisation et compte tenu de l'étroitesse du marché local, les entreprises performantes du Québec doivent accroître davantage leur taille afin de tirer profit des occasions d'affaires qui se présentent à l'échelle mondiale. Pour y arriver, elles doivent pouvoir compter sur des partenaires financiers en mesure de les soutenir dans la mise en œuvre de leur plan de croissance. Par conséquent, la SGF choisit d'accompagner des entreprises d'ici afin qu'elles puissent réaliser leur stratégie d'expansion et optimiser leurs activités.

**C. Malo** — Il faut toutefois préciser que les projets que nous appuyons doivent avoir un impact économique important ici même au Québec, et mettre en lumière le savoir-faire de la main-d'œuvre québécoise. Entre autres, nous favorisons le renforcement de centres décisionnels au Québec de même que le maintien, voire le développement, d'emplois à plus grande valeur ajoutée. Nous analysons également de quelle façon les sous-traitants québécois peuvent bénéficier des retombées de nos actions, qu'elles se traduisent par un volume plus élevé de commandes ou par le développement d'une nouvelle expertise. C'est ainsi que la SGF peut jouer son rôle et contribuer au développement économique durable du Québec.



# faire SGF

Faire SGF, c'est être un partenaire du développement économique durable pour le Québec. Cela implique une gestion constante et rigoureuse des deux volets de notre mission, soit l'apport au développement économique et la rentabilité de nos investissements. Plus que jamais, notre intervention doit être soutenable et structurante à long terme.

## cibler nos actions en fonction de trois orientations stratégiques

### LA RÉALISATION DE PROJETS STRUCTURANTS AVEC DES PARTENAIRES HORS QUÉBEC

Voilà une orientation qui s'inscrit clairement dans le métier traditionnel de la SGF : le développement de partenariats avec des investisseurs étrangers pour la réalisation de projets industriels au Québec. Qu'il s'agisse des projets réalisés en collaboration avec le groupe espagnol Cepsa – usines Petresa (Bécancour) et Interquisa (Montréal-Est) – ou en collaboration avec des partenaires nord-américains, européens et japonais – Aluminerie Alouette (Sept-Îles) –, la SGF a su mettre sa solide expertise au service de projets structurants. Nous identifions des partenaires potentiels dans les secteurs et les territoires les plus porteurs, en tenant compte des avantages concurrentiels qu'offre le Québec.

### LA CONSOLIDATION ET L'EXPANSION AU QUÉBEC D'ENTREPRISES DE SECTEURS SPÉCIFIQUES

Cette orientation tient compte de la volonté du gouvernement québécois de soutenir le développement des secteurs d'activité économique plus sensibles à une concurrence internationale croissante. La SGF appuie les entreprises québécoises qui souhaitent renforcer leur position dans leur marché respectif par la mise en œuvre de projets d'expansion ou de consolidation. Ainsi, elles atteindront la taille requise pour accroître leur capacité concurrentielle et protéger leurs emplois. Nombreuses sont les entreprises québécoises qui ont bénéficié d'un partenariat avec la SGF.

### L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES PERFORMANTES

Une fois franchies les étapes de spécialisation et d'exploitation du marché local, la croissance des entreprises repose sur leur expansion commerciale, la pénétration de nouveaux marchés et, ultimement, l'internationalisation de leurs activités. Pour ces entreprises, il s'agit d'optimiser l'utilisation de leur capacité de fabrication et d'élargir leurs réseaux de distribution ou de vente. Afin de stimuler leur contribution au développement économique du Québec, la SGF souhaite accompagner des entreprises québécoises en croissance dans la réalisation de leur stratégie d'expansion et l'optimisation de leurs activités.

# groupes d'investissement

## 1 CHIMIE, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT

Fortement impliquée depuis de nombreuses années dans les domaines de la chimie, de la pétrochimie et de l'énergie, la SGF ajoute à ces spécialités celui de l'environnement. Notre appui au développement de la grappe industrielle chimie et pétrochimie se poursuit en favorisant la valorisation des matières premières disponibles au Québec. Nous accompagnons des partenaires d'affaires dans la réalisation de projets de production énergétique basés entre autres sur l'éolien et la cogénération. La fabrication de composantes et d'équipements spécialisés pour l'éolien et les créneaux de l'eau, de l'air, des sols contaminés et des matières résiduelles fait aussi partie des cibles d'investissement de la SGF.

## 2 MINES, MÉTAUX, MATÉRIAUX

La SGF a une connaissance approfondie de ces secteurs. Pensons à ses réalisations dans les domaines de l'exploration minière, de la mise en valeur de mines et de la production de métaux, notamment l'aluminium. Nous appuyons également le développement des entreprises œuvrant dans le domaine des matériaux spécialisés de pointe – composites, plastiques, textiles techniques, géotextiles et autres –, destinés notamment à l'aéronautique, au transport terrestre, à la construction et aux équipements industriels.

## 3 PRODUITS FORESTIERS

L'industrie forestière constitue l'un des secteurs les plus importants au Québec, tant pour l'emploi que pour la valeur des exportations. La SGF y est active depuis ses débuts en 1962. En raison des pressions résultant de la concurrence mondiale et du raffermissement de la monnaie canadienne, les entreprises de ce secteur font face à d'importants défis. Consolidation, modernisation et innovation sont autant de solutions qui assurent un positionnement dans des créneaux de marché en croissance. Nous pouvons intervenir à toutes les étapes de la chaîne de valorisation des produits forestiers : scieries, usines de pâtes, de papiers et de cartons, fabrication de meubles et toute autre transformation du bois. Nous participons également à des projets touchant autant la chaîne d'approvisionnement que la commercialisation des produits.

## 4 SCIENCES DE LA VIE

On retrouve dans ce secteur un vaste éventail de sociétés en biopharmaceutique, notamment dans les domaines du diagnostic, de la thérapeutique, de la nutraceutique et des technologies médicales. Le rôle de la SGF en est un de catalyseur dans cette industrie en pleine effervescence, et vise à permettre aux entreprises d'atteindre une taille critique pour se déployer sur les marchés internationaux.

## 5 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

L'apport des technologies de l'information et des communications (TIC) à la productivité, à la croissance et à la création de richesse dans tous les secteurs industriels est déterminant pour la réussite du Québec sur un marché international fortement concurrentiel. Les TIC forment l'une des plus grandes grappes industrielles au Canada, et le Québec compte la plus forte concentration d'entreprises dans ce secteur. Parmi les segments ciblés, nous retrouvons ceux où le Québec possède des avantages marqués, comme la microélectronique, les logiciels, la photonique, les médias numériques interactifs, les équipements de télécommunications et le matériel informatique, en plus de domaines d'application structurants, tels que l'informatisation de la santé, la visualisation en 3D et la formation virtuelle.

## 6 AGROALIMENTAIRE

Dans ce secteur très diversifié, tant sur le plan des activités que du nombre et de la taille des entreprises, nous concentrons nos efforts sur la transformation et la distribution alimentaires, en privilégiant les projets dont le marché potentiel couvre l'Amérique du Nord. En parallèle, nous considérons la mise en marché des produits issus des biotechnologies agroalimentaires qui constituent une matière première intéressante pour l'industrie. En plus d'appuyer des projets spécifiques d'envergure, la SGF favorise le développement et la consolidation d'entreprises afin d'accroître leur capacité concurrentielle sur les marchés locaux et internationaux.



# « amplifier nos avantages concurrentiels »



**Luc Séguin**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Chimie, Énergie,  
Environnement

Luc Séguin a une feuille de route exceptionnelle. Diplômé en génie industriel et en administration des affaires, il a occupé pendant plus de 20 ans des postes clés au sein d'entreprises canadiennes et européennes de chimie et de pétrochimie. Sa vision stratégique et son sens des affaires lui ont permis de se distinguer dans plusieurs projets de démarrage d'entreprise, de développement commercial et dans la gestion d'opérations manufacturières.

## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

En 2005, la demande de produits chimiques et pétrochimiques a connu une croissance soutenue, et ce, malgré l'appréciation du prix des matières premières, principalement du pétrole. Au cours de l'année 2005, les fabricants ont pu maintenir leurs marges bénéficiaires en répercutant les hausses de coûts sur les prix demandés aux clients. Le contexte était favorable à de telles hausses de prix étant donné que les niveaux des stocks chez les clients avaient passablement baissé durant l'année, en raison des arrêts de production de certaines usines nord-américaines causés par les nombreux ouragans et tempêtes tropicales. Les installations québécoises, notamment dans le segment de la pétrochimie, ont tiré parti de cette conjoncture favorable en cherchant à utiliser au maximum leur capacité de production.

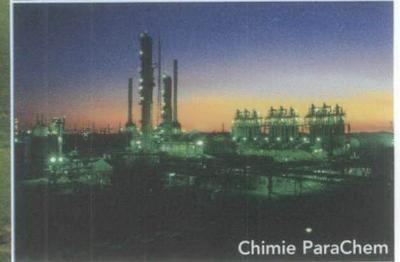
Du côté de l'énergie, le marché est demeuré fort vigoureux tout au long de l'année. La hausse constante des prix fait désormais partie du paysage économique. Plus que jamais, la disponibilité de l'énergie constitue un enjeu. Toutes les formes d'énergie — pétrole, gaz, électricité et autres — sont recherchées sur les marchés mondiaux, ce qui stimule le développement de méthodes de production novatrices.

Enfin, les questions environnementales sont plus que jamais à l'ordre du jour. Gouvernements et entreprises cherchent ainsi les solutions appropriées pour relever les défis du développement durable. Les entreprises du domaine de l'environnement bénéficient donc d'un contexte favorable et profitent de l'intérêt croissant pour les technologies propres en ce qui concerne l'eau, l'air, les sols contaminés et les matières résiduelles.

## NOTRE VISION

La chimie, l'énergie et l'environnement constituent trois éléments clés du paysage industriel québécois. L'industrie chimique a progressé notamment grâce à la présence, en amont, d'entreprises productrices de matières premières et, en aval, de secteurs d'activité dont les procédés exigent le recours à de grandes quantités de produits chimiques. Dans le cas de l'énergie, si elle s'est surtout développée autour des grands complexes de production d'hydroélectricité, l'industrie se tourne aujourd'hui de plus en plus vers les nouvelles formes de production, comme l'éolien et la valorisation de la biomasse. Quant au secteur de l'environnement, le Québec est déjà fort bien pourvu; il compte plus de 750 entreprises et le volume d'affaires dépasse les 3 milliards de dollars annuellement.

Dans les domaines de la chimie, de l'énergie et de l'environnement, la SGF a une connaissance pointue des grands enjeux et des perspectives de marché. Son carnet de réalisations, en collaboration avec des entreprises multinationales, confirme sa capacité de mener à terme des projets d'envergure.



Ainsi, la SGF fait équipe avec des entreprises qui envisagent des projets industriels structurants pour le développement du Québec dans des créneaux offrant de bonnes perspectives. Les partenaires choisis sont de grandes entreprises multinationales ou des sociétés d'investissement souhaitant créer ou renforcer un maillon de leur chaîne de production en s'installant au Québec. Ces entreprises exercent leurs activités dans des créneaux dans lesquels le Québec dispose d'avantages concurrentiels reconnus.

#### NOTRE PLAN D'ACTION

La SGF appuie des projets d'envergure au sein des filières où elle est déjà présente et elle contribue au développement de nouvelles filières faisant appel aux ressources et matières premières disponibles au Québec. Elle recherche des partenaires d'abord en Amérique du Nord et, par la suite, en Europe et en Asie. Dans les créneaux ciblés, ses actions portent sur la mise à niveau des installations ainsi que sur la modernisation et l'expansion d'entreprises existantes. De plus, elle collabore à des projets en amont ou en aval des filières en place ainsi qu'à des projets d'entreprises locales souhaitant accroître leur part de marché au Québec, en Amérique du Nord et même ailleurs dans le monde.

Dans le domaine de la chimie, nous privilégions les créneaux de la pétrochimie ainsi que de la chimie fine et de spécialité. En ce qui concerne l'énergie, les créneaux suivants retiennent notre attention : l'hydroélectricité autre que celle provenant des grands barrages, l'énergie éolienne, la cogénération à partir de la biomasse ainsi que la fabrication d'équipements et composants pour la production et le transport de l'énergie.

Enfin, au chapitre de l'environnement, nous misons sur les créneaux de l'eau, de l'air, des sols contaminés et des matières résiduelles.

#### GRUPE CHIMIE, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT

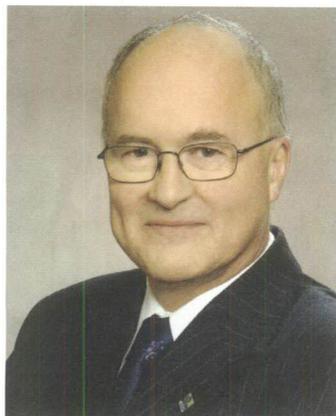
##### Nos principaux placements

et partenaires  
(au 24 mars 2006)

|                              | Participation de la SGF |
|------------------------------|-------------------------|
| <b>Chimie ParaChem*</b>      | 49 %                    |
| Petro-Canada                 |                         |
| <b>Interquisa Canada</b>     | 49 %                    |
| Cepsa (Espagne)              |                         |
| <b>Petresa Canada</b>        | 49 %                    |
| Cepsa (Espagne)              |                         |
| <b>Pétromont</b>             | 50 %                    |
| Dow Chemical (États-Unis)    |                         |
| <b>PTT Poly Canada</b>       | 50 %                    |
| Shell Chemicals (États-Unis) |                         |

\* anciennement Pétrochimie Coastal

# « attirer des investissements structurants au Québec »



*Marc Filion*

**Marc Filion**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Mines, Métaux,  
Matériaux

Depuis 1998, Marc Filion a piloté avec succès de nombreux projets au sein de la SGF. Détenteur d'un doctorat en géologie économique et d'une maîtrise en administration des affaires, il a occupé, au cours de sa carrière, des postes de haut niveau ici et à l'étranger, au sein de firmes canadiennes et internationales d'ingénierie, d'exploration minière et de production métallurgique. Sa connaissance exceptionnelle de ces secteurs fait de lui un partenaire d'affaires de premier ordre de l'industrie.

## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

En 2005, les sociétés minières et de fabrication de métaux et matériaux ont dû composer avec un ensemble de facteurs ayant une incidence directe sur leur rentabilité. Il s'agit entre autres du raffermissement du dollar canadien et de l'augmentation des coûts de l'énergie. En même temps, les défis pour les entreprises québécoises se multiplient. Pensons à la nécessité de renouveler les réserves minières, à la croissance économique fulgurante des économies émergentes qui exercent de fortes pressions sur la demande de matières premières, ainsi qu'à la mise en marché de nouveaux matériaux avancés.

Dans le secteur minier, la hausse soutenue du cours des métaux, dont l'or, a toutefois procuré des rendements intéressants pour plusieurs entreprises. Grâce au prix avantageux et à la découverte d'importants gisements, le Québec a connu une bonne année en 2005 en ce qui concerne les investissements en exploration et mise en valeur de ressources minières. Ces investissements s'élèvent à près de 226,5 millions de dollars, ce qui permet au Québec de se classer au premier rang au Canada et au troisième rang mondial.

Quant à la production des métaux, dans bon nombre de cas, nous assistons à un redressement des caractéristiques fondamentales du marché. C'est notamment le cas des métaux légers, et plus particulièrement l'aluminium. Même si le Québec demeure le premier exportateur mondial d'aluminium, il faut noter que le déplacement de la capacité de production vers des régions offrant des conditions avantageuses se poursuit.

Pour sa part, l'industrie des matériaux poursuit son essor, stimulée par la création de matériaux avancés destinés aux applications dans des secteurs de pointe, comme l'aérospatiale, les télécommunications, l'électronique, l'automobile, l'énergie et l'environnement. Les métaux de deuxième et troisième transformation, les céramiques et les composites, les textiles techniques, les polymères et les verres constituent une réelle valeur ajoutée compte tenu de la performance accrue qui résulte de leur utilisation. L'émergence des nanotechnologies, qui mèneront vraisemblablement à de multiples applications dans des domaines prometteurs, contribue également à l'effervescence de l'industrie.

## NOTRE VISION

Les mines, les métaux et les matériaux sont au cœur de l'activité économique québécoise. Les différentes installations en exploitation au Québec ont permis de développer un savoir-faire inégalé et de demeurer à l'avant-garde sur le plan technologique. Le Québec joue un rôle prépondérant au sein de l'industrie minière canadienne. Ses gisements comprennent la presque totalité des métaux de base et précieux, et l'industrie québécoise produit 37 % de tout le minerai de fer au Canada. L'industrie métallurgique occupe également une posi-



Aluminerie Alouette

tion de premier plan. Le Québec demeure l'un des plus importants centres de production de métaux légers, dont l'aluminium et le magnésium.

L'exploration minière, la mise en valeur des mines de même que la production des métaux et matériaux de pointe font déjà partie du carnet de réalisations de la SGF.

Forts de cette solide expertise, nous poursuivons le développement de partenariats qui permettront au Québec d'asseoir sa position concurrentielle à l'échelle mondiale. Nos partenaires sont des investisseurs étrangers qui souhaitent créer ou renforcer un maillon de leur chaîne de production, dans un créneau où le Québec offre des avantages concurrentiels reconnus.

#### NOTRE PLAN D'ACTION

La SGF continue de faire valoir les avantages du Québec afin d'attirer les multinationales désireuses de développer leurs activités dans les domaines de l'exploitation minière et de la transformation des métaux. Pour ces entreprises, les frais d'exploitation parmi les plus faibles en Amérique du Nord, la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée, l'énergie à un tarif concurrentiel et des mesures fiscales avantageuses constituent autant d'atouts dont elles peuvent bénéficier pour renforcer leur position dans le marché.

Par ailleurs, la SGF entend soutenir le développement de la filière des matériaux avancés en participant à des projets visant la fabrication de produits nouveaux ou améliorés, à fort contenu technologique. Nous accordons une attention particulière aux matériaux qui offrent un avantage marqué sur le plan de l'amélioration de la performance. De plus, la SGF favorise la création d'applications industrielles ayant recours aux matériaux de pointe, afin de créer un effet d'entraînement optimal pour l'ensemble de la filière.

### GRUPE MINES, MÉTAUX, MATÉRIAUX

#### Nos principaux placements et partenaires

(au 24 mars 2006)

|   | Participation de la SGF |
|---|-------------------------|
| <b>Aluminerie Alouette</b>  | <b>13 %</b>             |
| Hydro Aluminium AS (Norvège), Alcan, Austria Metall AG (Autriche), Marubeni Corporation (Japon) |                         |
| <b>Corus</b>  | <b>40 %</b>             |
| Corus Group PLC (Royaume-Uni)   |                         |
| <b>Groupe Lavergne</b>  | <b>44 %</b>             |
| Lothian Partners 27 SARL (Luxembourg), investisseurs privés                                     |                         |
| <b>Groupe René Matériaux Composites</b>   | <b>38 %</b>             |
| Investisseurs privés  |                         |
| <b>Industrie Bodco</b>  | <b>33 %</b>             |
| Amisk, Fondation CSN, Fonds Weskahegen  |                         |
| <b>Polycor</b>  | <b>20 %</b>             |
| Groupe Polycor International, Fonds de solidarité FTQ, autres                                   |                         |
| <b>Projet Ungava</b>  | <b>50 %</b>             |
| Ashton Mining of Canada   |                         |
| <b>Sitec</b>  | <b>45 %</b>             |
| Baskatong Quartz  |                         |
| <b>SOQUEM</b>   | <b>100 %</b>            |

# « pour une industrie viable à long terme »



**Georges Kobrynsky**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Produits forestiers

Georges Kobrynsky est une figure reconnue au sein de l'industrie canadienne et internationale des produits forestiers. Il y a occupé, pendant plus de 35 ans, de nombreux postes de direction. Cette expérience exceptionnelle en fait non seulement un gestionnaire de premier plan, mais un visionnaire capable d'analyser les tendances et les enjeux de l'industrie avec une acuité hors du commun.

## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

En 2005, l'industrie forestière québécoise a connu l'une des années les plus difficiles de son histoire. La conjugaison de plusieurs facteurs a exercé des pressions considérables sur la rentabilité des entreprises. Comme les prix de la plupart des produits sont libellés en dollars américains, la forte remontée du dollar canadien a fortement poussé les revenus à la baisse. En parallèle, le coût des combustibles fossiles comme le pétrole et le gaz naturel a atteint des sommets, faisant aussi bondir les dépenses. À ces facteurs s'ajoute le conflit canado-américain qui a grandement affecté les exportations de bois d'œuvre résineux. L'obligation de verser des droits compensatoires a eu une incidence directe et marquée sur le bilan financier des entreprises.

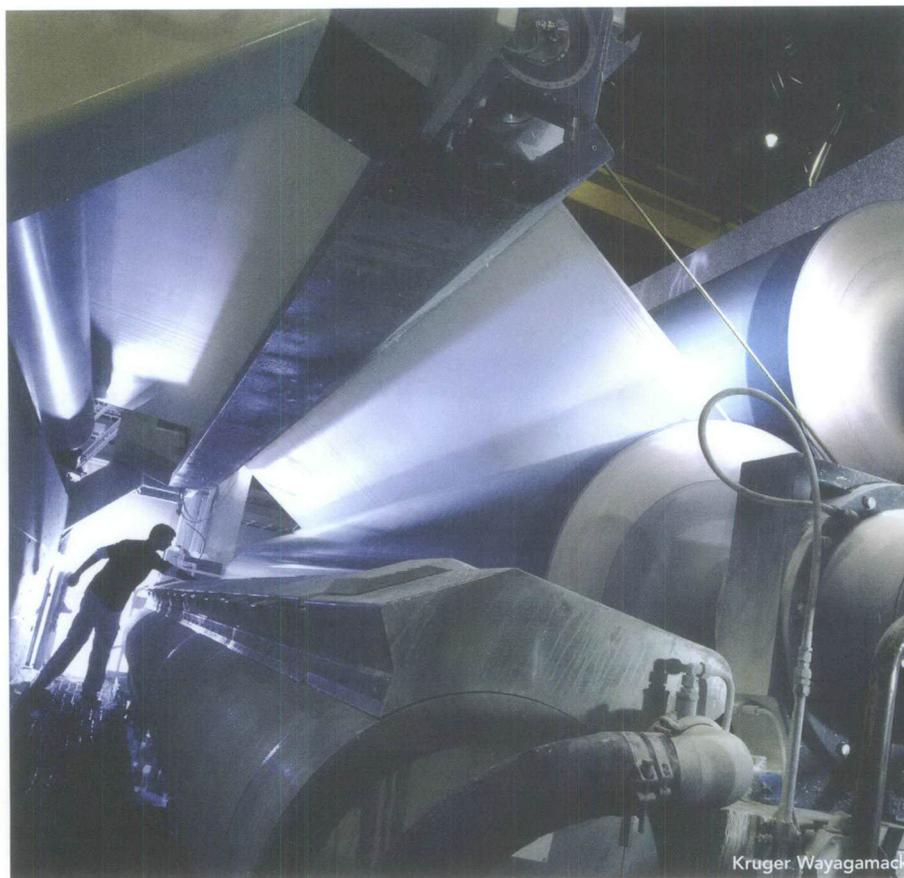
L'industrie forestière demeure néanmoins l'un des moteurs de l'économie québécoise. Au-delà de 200 localités réparties dans toutes les régions du Québec profitent des retombées de ses activités. Au Québec, cette industrie génère plus de 150 000 emplois directs et indirects répartis dans quelque 350 établissements. Les livraisons annuelles s'élèvent à près de 20 milliards de dollars, ce qui représente environ 16 % de l'ensemble des livraisons manufacturières québécoises et 3 % du PIB du Québec. Au total, les exportations de produits forestiers sont de l'ordre de 12 milliards de dollars par année.

## NOTRE VISION

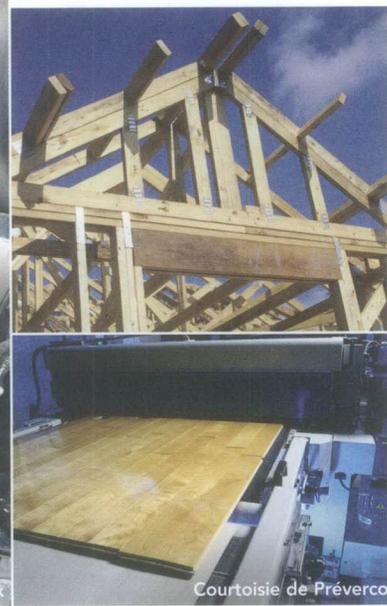
Vu l'importance de cette industrie pour l'économie québécoise, ses divers intervenants ont entrepris de conjuguer leurs efforts pour mieux en relever les défis. L'exercice 2006 s'inscrit ainsi sous le signe de la restructuration et de la consolidation des entreprises.

Compte tenu d'une présence de longue date dans ce secteur, la SGF en connaît bien toutes les dimensions, de l'exploitation forestière à la distribution des produits sur les marchés internationaux. Ainsi, elle participe activement à sa restructuration.

La SGF fait équipe avec des entreprises qui sont présentes dans des créneaux où elles disposent d'avantages concurrentiels reconnus, qui regroupent leurs forces et leur expertise et augmentent la portée de leurs actions dans des marchés nouveaux.



Kruger Wayagamack



Courtoisie de Préverco

## NOTRE PLAN D'ACTION

Dans le secteur des produits forestiers, la SGF entend participer au processus de consolidation et de regroupement d'entreprises ainsi qu'au développement manufacturier et à l'élaboration de produits.

Elle ciblera quatre créneaux prioritaires : les composantes structurales et bois d'ingénierie (regroupement d'entreprises productrices de premier plan en vue d'adapter l'offre aux besoins du marché et consolidation ou partenariats entre fabricants et distributeurs), les composantes non structurales et d'apparence (partenariats en vue d'optimiser la conception, la production, la commercialisation et la distribution des produits), les pâtes et papiers (consolidation d'unités de production de papiers à base de pâte mécanique ou chimique et valeur ajoutée) et les meubles (regroupement d'entreprises pour accroître le potentiel de commercialisation aux États-Unis et consolidation au niveau de la chaîne d'approvisionnement).

## GRUPE PRODUITS FORESTIERS

### Nos principaux placements et partenaires (au 24 mars 2006)

|  | Participation de la SGF |
|--|-------------------------|
| <b>Kruger Wayagamack</b><br>Kruger                                       | 49 %                    |
| <b>Produits forestiers Temrex</b><br>Tembec                              | 50 %                    |
| <b>Sacopan</b><br>Masonite International Corporation,<br>Boisaco, autres | 25 %                    |
| <b>Temlam</b><br>Tembec  | 50 %                    |



# « être une source de valeur ajoutée pour les entreprises dynamiques »



## André Archimbaud

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Sciences de la vie

André Archimbaud est depuis plus de 25 ans un gestionnaire reconnu de l'industrie biopharmaceutique. Il a dirigé des projets d'investissement et de désinvestissement dans cette industrie de pointe en Europe comme en Amérique du Nord. Il a notamment joué un rôle de premier plan dans l'expansion internationale d'une importante entreprise européenne de biotechnologie. Sa vision stratégique du développement du secteur fait partie de la valeur ajoutée que la SGF apporte à chacun de ses partenaires.

## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

La demande de services reliés à la santé est demeurée vigoureuse en 2005. En fait, la croissance de ce secteur est supérieure à celle du PIB et ce phénomène est observable à l'échelle mondiale. Une telle prospérité occasionne cependant certaines difficultés. Les compagnies doivent accélérer l'expansion de leur gamme de produits, et les gouvernements doivent composer avec les augmentations de coûts. Par ailleurs, la concurrence s'est avivée en 2005 entre les compagnies pharmaceutiques et les fabricants de produits génériques. Grâce à des frais de production moindres, l'Inde, la Chine et le Brésil exercent des pressions à la baisse sur le prix des médicaments. Au Canada, le contrôle du prix des médicaments a donné lieu à un rabais de 40 % par rapport au prix moyen observé aux États-Unis.

Au Québec, des entreprises de divers domaines – diagnostic, thérapeutique et technologies médicales – font des sciences de la vie un secteur essentiel de l'économie québécoise.

Compte tenu de l'environnement propice à l'innovation et d'une main-d'œuvre qualifiée, le Québec occupe une position de premier plan en Amérique du Nord, dont le troisième rang quant au nombre d'entreprises en biotechnologies. En offrant des coûts d'exploitation parmi les plus avantageux, Montréal fait aussi bonne figure : quatrième rang pour la densité d'emplois dans le secteur pharmaceutique et huitième rang au chapitre du nombre d'emplois en biopharmaceutique.

## NOTRE VISION

Plus de 450 sociétés fournissent quelque 25 500 emplois directs et indirects. À eux seuls, les établissements publics québécois voués à la recherche biomédicale comptent plus de 13 000 chercheurs. Les dépenses en R et D atteignent le demi-milliard de dollars par année.

Cette industrie contribue de façon marquée à la croissance économique, grâce notamment à une présence bien affirmée dans des créneaux porteurs comme ceux des produits génériques et pharmaceutiques de spécialité, de la recherche contractuelle et des laboratoires d'analyse, de la fabrication de médicaments, des diagnostics, des technologies médicales et des modes d'administration des médicaments.



Les professionnels du Groupe Sciences de la vie de la SGF connaissent bien tous les enjeux auxquels l'industrie fait face. Cette profonde connaissance constitue un atout de taille pour l'établissement de partenariats avec des entreprises qui consacrent leurs efforts à la réalisation de projets structurants et durables, de même qu'avec celles qui cherchent à regrouper leurs forces pour améliorer leur position concurrentielle.

La SGF fait aussi équipe avec des entreprises dont l'objectif consiste à prendre position dans de nouveaux marchés géographiques grâce à un portefeuille de produits équilibrés dans des domaines clairement circonscrits, par exemple en oncologie, orthopédie, gastroentérologie, affections cardiovasculaires, neurologie, etc.

## NOTRE PLAN D'ACTION

La SGF cible les cinq créneaux considérés comme stratégiques pour l'avancement de l'industrie québécoise des sciences de la vie. Il s'agit des créneaux de la recherche contractuelle et des laboratoires d'analyse, de la fabrication, des diagnostics prédictifs ou de dépistage, des spécialités pharmaceutiques et produits génériques bonifiés, et des technologies médicales et modes d'administration des médicaments.

Elle articule son plan d'action autour de la consolidation et du regroupement d'entreprises de même que de la mise en place de partenariats, dans le but d'affronter la concurrence mondiale. Notre objectif : faire affaire avec des entreprises dont le portefeuille de produits, de services ou de technologies permet de jouer un rôle influent dans le marché, à l'échelle locale et sur la scène internationale.

## GRUPE SCIENCES DE LA VIE

### Nos principaux placements

et partenaires

(au 24 mars 2006)

|                                 | Participation de la SGF |
|---------------------------------|-------------------------|
| <b>AEterna Zentaris</b>         | 17 %                    |
| Fonds de solidarité FTQ, public |                         |
| <b>CryoCath Technologies</b>    | 8 %                     |
| Fidelity Management, public     |                         |
| <b>Theratechnologies</b>        | 5 %                     |
| Public                          |                         |



# « favoriser les stratégies gagnantes »



**Alain Poirier**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Technologies  
de l'information et des  
communications

Alain Poirier possède plus de 20 ans d'expérience dans la gestion d'entreprises en prédémarrage, en démarrage ou en pleine croissance. Il est reconnu pour ses habiletés en planification stratégique au sein d'entreprises à fort contenu technologique. Titulaire d'un doctorat en physique appliquée, d'un MBA et d'un certificat de l'Université Internationale de l'espace, il a géré avec succès des projets de technologie de pointe à l'échelle nationale et internationale.

## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC), la convergence est toujours à l'ordre du jour. En 2005, la croissance des dépenses en TIC a été de l'ordre de 8 % par rapport à 2004. Les logiciels arrivent en tête avec la plus forte croissance, suivis des services informatiques et du matériel informatique. Les prix de la plupart des produits et services ont chuté en 2005 en raison des économies d'échelle et de la délocalisation des installations de production. Toutefois, les entreprises réussissent à maintenir des normes de qualité élevées et affichent une rentabilité satisfaisante.

Les ventes d'ordinateurs ont augmenté d'environ 8 % à l'échelle mondiale. En parallèle, le nombre d'utilisateurs d'Internet a atteint 1,07 milliard. Le commerce en ligne connaît également une bonne progression, les ventes par voie électronique étant en hausse de 14 % en 2005 par rapport à 2004. Par ailleurs, le créneau des semi-conducteurs a amorcé une vigoureuse reprise, propulsée par la commercialisation de produits de masse, dont les téléphones portables, les caméras numériques, les baladeurs MP3, les terminaux mobiles de poche et les assistants numériques personnels. Du côté des télécommunications, la téléphonie cellulaire continue de gagner du terrain.

Le Québec a su bénéficier de la croissance, notamment au chapitre des exportations en microélectronique, qui ont atteint 2 milliards de dollars en 2005, en hausse de 21 % par rapport à 2004, ce qui représente 70 % de l'ensemble des exportations canadiennes dans cette catégorie de produits.

## NOTRE VISION

Le Québec constitue un endroit par excellence en Amérique du Nord pour le développement des TIC. Il fait partie des chefs de file tant pour le nombre d'emplois que pour la valeur de sa production et de ses exportations. Le volume d'affaires s'élève à 26,4 milliards de dollars et les investissements privés en R et D totalisent 600 millions de dollars. Avec 5 000 entreprises et 140 000 personnes œuvrant principalement dans les domaines de la microélectronique, de la fabrication d'équipement, des logiciels d'application et des médias interactifs, le Québec compte une des plus fortes concentrations d'entreprises actives dans ce secteur. Plusieurs d'entre elles se démarquent par la qualité de leur main-d'œuvre et leur capacité d'innover.



Les spécialistes du Groupe TIC de la SGF ont une connaissance approfondie des marchés et des possibilités offertes par les nouvelles technologies. Ils misent sur le développement de partenariats avec des entreprises qui ont un plan clairement établi pour accroître leur capacité de production, accélérer l'expansion de leur portefeuille de produits ou services et étendre leur présence commerciale aux marchés internationaux.

La SGF fait aussi équipe avec des partenaires qui souhaitent renforcer leur position dans le marché par l'acquisition d'entreprises.

#### NOTRE PLAN D'ACTION

Tout en considérant l'ensemble des sous-secteurs des TIC, la SGF cible principalement les créneaux de la microélectronique, de la fabrication d'équipements, des logiciels d'applications et des médias numériques interactifs.

La SGF met l'accent sur les partenariats avec des entreprises qui offrent des produits ou services à forte valeur ajoutée. La consolidation et les regroupements d'entreprises, de même que les partenariats où interviennent des entreprises locales ou étrangères, font également partie des moyens mis en œuvre pour soutenir la croissance de ce secteur d'activité. Notre objectif : soutenir des entreprises performantes en mesure de se hisser parmi les chefs de file de leur marché.

## GRUPE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

### Nos principaux placements et partenaires

(au 24 mars 2006)

|   | Participation de la SGF |
|---|-------------------------|
| <b>Cambridge Display Technology</b>   | 5 %                     |
| Hillman Capital Corporation (États-Unis),<br>Kelso Companies (États-Unis), public, autres |                         |
| <b>Technologies Miranda</b>   | 13 %                    |
| Public  |                         |
| <b>TeraXion</b>   | 38 %                    |
| Banque de développement du Canada,<br>Société Innovatech du sud du Québec, autres         |                         |

# « consolider pour atteindre une taille critique »



## L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'agroalimentaire est une industrie très importante pour le Québec. Elle crée 12 % des emplois et représente 11,5 % du PIB, soit 25 milliards de dollars. En 2005, l'industrie a connu des prix plus prévisibles, ce qui a aidé à minimiser le risque commercial et à ouvrir la porte à de nouvelles possibilités pour bon nombre de produits et technologies. Pour certaines catégories de produits comme la mise en conserve de fruits et légumes, la fabrication de spécialités alimentaires et les viandes, les exportations ont augmenté. La hausse a été particulièrement marquée dans le cas de la viande de porc. Toutefois, elle a été neutralisée par la baisse des exportations dans les domaines des confiseries et du sucre, des produits laitiers, ainsi que des produits marins et des fruits de mer.

Les États-Unis demeurent le principal marché des produits québécois. Viennent ensuite le Japon, l'Australie, la Corée du Sud et la Chine. Alors que les exportations vers les États-Unis ont chuté de 9 %, elles se diversifient de plus en plus et sont en hausse pour toutes les autres destinations. Depuis 2001, la part des États-Unis au chapitre des exportations de l'industrie agroalimentaire québécoise est passée de 74 % à 63 %.

Les enjeux de cette industrie demeurent complexes. Les consommateurs exigent des aliments de grande qualité à des prix raisonnables et présentés sous diverses formes. Les entreprises doivent constamment améliorer leur façon de faire, tout en recherchant des moyens novateurs de satisfaire les besoins des consommateurs et s'ajuster ainsi aux nouvelles tendances telles que la demande accrue de produits porteurs « bio » et « sains ».

Au Québec, son envergure, son dynamisme et sa capacité d'innovation font de l'industrie agroalimentaire un secteur de premier plan de l'économie. Dans toutes les régions, des entreprises œuvrent à la mise en valeur des ressources et du savoir-faire local. Près de 1 400 établissements procurent du travail à quelque 436 000 personnes, ce qui permet au Québec de se classer au dixième rang en Amérique du Nord pour le nombre d'emplois dans l'industrie agroalimentaire.

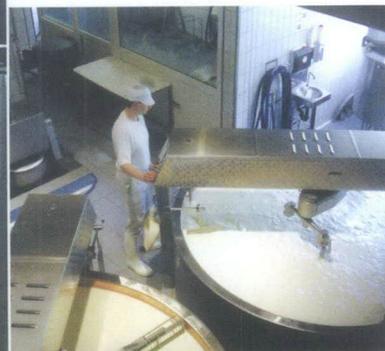
## NOTRE VISION

Active dans cette industrie depuis plus de 30 ans, la SGF connaît bien l'interrelation entre la production, la transformation, les biotechnologies, la mise en marché et autres services connexes. Forte de cette connaissance, la SGF établit des partenariats avec des entreprises qui prennent les moyens nécessaires pour élargir leur portefeuille de produits et services et améliorer leur position concurrentielle. Elle contribue aussi à augmenter leur présence commerciale à l'extérieur du Québec afin de maximiser l'utilisation de leur capacité de production.

**Daniel Boulais**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Agroalimentaire

Daniel Boulais se distingue par la qualité de sa vision stratégique et sa capacité à mettre en œuvre des projets de grande envergure. Diplômé en administration des affaires, il a occupé pendant plus de 20 ans des postes clés au sein d'entreprises de renom. Son sens aigu des affaires lui a permis d'identifier et de mener à terme de nombreux projets à l'échelle nord-américaine.



## NOTRE PLAN D'ACTION

La mise en œuvre de la vision de la SGF à l'égard de l'industrie agroalimentaire se traduit notamment par une participation à la consolidation de certains secteurs d'affaires ou à l'expansion des entreprises parmi les plus performantes au Québec. Des chefs de file recevront un appui dans le cadre de projets d'acquisition ou d'expansion à l'étranger. Notre objectif : créer des entreprises qui ont la masse critique nécessaire pour s'imposer à l'échelle nationale et internationale.

Les créneaux qui retiendront principalement l'attention des spécialistes de la SGF sont la transformation, la distribution et les biotechnologies alimentaires, de même que les services et intrants pour l'industrie. Dans le cas de la transformation alimentaire, il s'agit de faire en sorte que les entreprises aient la capacité de satisfaire les besoins des consommateurs ou de répondre à la demande dans des créneaux porteurs.

La SGF travaille également avec des entreprises actives dans le domaine des biotechnologies pour la mise au point et l'intégration des nouvelles technologies visant l'amélioration de certains procédés et la commercialisation de nouveaux produits à valeur ajoutée (ingrédients et aliments fonctionnels, probiotiques, nutraceutiques, etc.).

Quant aux services connexes et intrants pour l'industrie, la SGF établira des partenariats avec des entreprises menant des activités spécifiques de soutien, telles la traçabilité, la sécurité alimentaire, l'alimentation et la santé des animaux.

## GROUPE AGROALIMENTAIRE

### Nos principaux placements

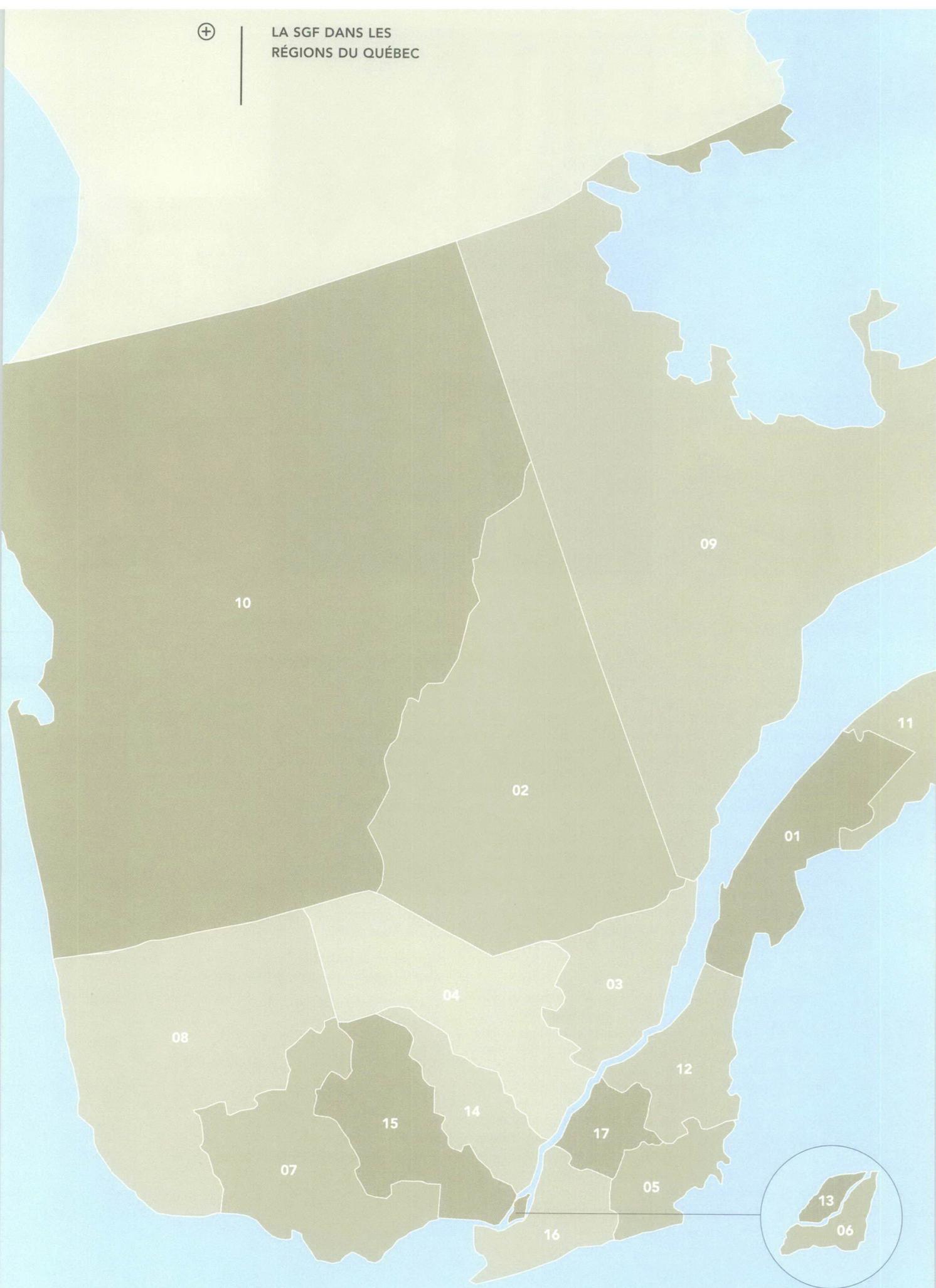
et partenaires  
(au 24 mars 2006)

|  | Participation de la SGF |
|--|-------------------------|
| <b>Aliments Carrière</b><br>Placements Géros, Capital Desjardins, investisseurs privés   | 31 %                    |
| <b>Biotechnologies Océanova</b><br>Atrium, Fonds Bio-Innovation, Fonds de solidarité FTQ | 31 %                    |
| <b>Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV)</b>                         | 100 %                   |
| <b>Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ)</b>                                    | 100 %                   |
| <b>Congébec Logistique</b><br>Capital Desjardins, investisseurs privés                   | 29 %                    |
| <b>Les Biotechnologies Atrium</b><br>Æterna Zentaris, public                             | 11 %                    |
| <b>Olymel</b><br>Coopérative fédérée de Québec, Supraliment                              | 18 %                    |
| <b>S.A.M. Électron Technologies</b><br>Fondation CSN, Fonds Bio-Innovation               | 28 %                    |
| <b>Warnex</b><br>Investisseurs privés et institutionnels, public                         | 18 %                    |





LA SGF DANS LES  
RÉGIONS DU QUÉBEC



## LA SGF DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

| Régions administratives          | Sites d'activité | Mise de fonds SGF |
|----------------------------------|------------------|-------------------|
| 01 Bas-Saint-Laurent             | 1                | 1 M\$             |
| 02 Saguenay-Lac-St-Jean          | 3                | 35 M\$            |
| 03 Capitale-Nationale            | 14               | 135 M\$           |
| Technologie et biotechnologie    | 4*               | 79 M\$*           |
| 04 Mauricie                      | 4                | 161 M\$           |
| 05 Estrie                        | 6                | 298 M\$           |
| 06 Montréal                      | 21               | 840 M\$           |
| Technologie et biotechnologie    | 14*              | 136 M\$*          |
| Pétrochimie                      | 3*               | 535 M\$*          |
| 07 Outaouais                     | 0                | 0 M\$             |
| 08 Abitibi-Témiscamingue         | 3                | 60 M\$            |
| 09 Côte-Nord                     | 3                | 168 M\$           |
| 10 Nord-du-Québec                | 3                | 4 M\$             |
| 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 4                | 78 M\$            |
| 12 Chaudières-Appalaches         | 5                | 34 M\$            |
| 13 Laval                         | 3                | 24 M\$            |
| Technologie et biotechnologie    | 1*               | 8 M\$*            |
| 14 Lanaudière                    | 1                | 40 M\$            |
| 15 Laurentides                   | 3                | 14 M\$            |
| 16 Montérégie                    | 13               | 197 M\$           |
| 17 Centre-du-Québec              | 1                | 55 M\$            |

\* déjà inclus dans les données de la région correspondante

## commentaires et analyse de la direction

Afin de permettre une compréhension approfondie de ses résultats et de sa situation financière, la Société générale de financement du Québec produit un état condensé supplémentaire de l'état des résultats et du bilan consolidés. L'annexe 1 présente des notes explicatives ainsi que la conciliation avec l'état consolidé des résultats.

## ÉTAT CONDENSÉ SUPPLÉMENTAIRE DES RÉSULTATS

| (en millions de \$)                             | 2005 | 2004  | Variation |
|---|------|-------|-----------|
| Résultats des participations                    | 26   | (36)  | 62        |
| Frais d'exploitation                            | (26) | (27)  | 1         |
|   | –    | (63)  | 63        |
| Provision pour pertes sur placements            | (81) | (117) | 36        |
| Gain (perte) non réalisé(e) — capital de risque | 16   | (31)  | 47        |
| Gain sur réalisation de placements et autres    | 135  | 159   | (24)      |
| Bénéfice (perte) net(te)                        | 70   | (52)  | 122       |
| Rendement sur les capitaux propres (%)          | 3,9  | (2,9) |           |

Pour l'exercice 2005, la SGF a enregistré un bénéfice net de 70 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 52 millions de dollars en 2004. Cet important revirement des résultats en 2005 est attribuable à la bonne performance de l'ensemble de nos sociétés en portefeuille ainsi qu'à la réduction des provisions pour pertes sur placements.

### Résultats des participations

| (en millions de \$)                                 | 2005 | 2004 | Variation |
|---|------|------|-----------|
| Chimie, Énergie, Environnement                      | 1    | (18) | 19        |
| Mines, Métaux, Matériaux                            | 6    | 3    | 3         |
| Produits forestiers                                 | 5    | (8)  | 13        |
| Sciences de la vie                                  | 1    | (22) | 23        |
| Technologies de l'information et des communications | 1    | (1)  | 2         |
| Agroalimentaire                                     | 9    | 9    | –         |
| Corporatif  | 3    | 1    | 2         |
|   | 26   | (36) | 62        |

Les participations affichent des résultats nettement améliorés en 2005, soit un bénéfice de 26 millions de dollars contre une perte de 36 millions de dollars pour l'exercice précédent. La gestion rigoureuse des participations, la reprise de la demande des produits du groupe Chimie, Énergie, Environnement ainsi que le démarrage réussi de plusieurs usines importantes comme Aluminerie Alouette Phase II et Kruger Wayagamack expliquent en grande partie l'amélioration en 2005. De plus, les résultats de 2004 comprennent des pertes non récurrentes reliées à des participations abandonnées en 2005.

L'année 2005 a confirmé la croissance importante du groupe Chimie, Énergie, Environnement attribuable en grande partie à la forte demande de ses produits. Malgré la hausse constante du prix du pétrole brut et des événements tragiques tels que les ouragans Katrina et Rita, les principaux acteurs de l'industrie ont réussi à réaliser des hausses de prix de produits et ainsi bénéficier de marges bénéficiaires plus élevées qu'en 2004. Cependant, la performance du portefeuille a été atténuée pour l'année 2005 par des dépenses élevées liées à l'arrêt quinquennal de l'usine de Pétromont et par les pertes en période de démarrage de l'usine de PTT Poly Canada.

Dans le groupe Mines, Métaux, Matériaux, la mise en exploitation de la Phase II de l'usine de l'Aluminerie Alouette, détenue à 13,33 % par Albecour, a été complétée en 2005. Par conséquent, les ventes de cette entreprise ont doublé comparativement à 2004 et Albecour a réalisé un très bon bénéfice en 2005.

Les participations du groupe Produits forestiers ont aussi contribué à l'amélioration des résultats de 2005 et ce, malgré l'appréciation du dollar qui continue de peser lourd sur les résultats de certaines entreprises du groupe. Ainsi, Kruger Wayagamack a connu une nette amélioration de sa marge brute en raison des prix de vente à la hausse liés à de meilleures conditions du marché.

En ce qui concerne le groupe Sciences de la vie, les réalisations en 2005 de certaines participations qui étaient en difficulté ont permis d'éliminer les pertes d'exploitation subies par ces sociétés durant l'année.

Le groupe Technologies de l'information et des communications a terminé l'année 2005 avec de meilleurs résultats, notamment en raison de la bonne performance de Technologies Miranda, une société en portefeuille qui a complété en décembre 2005 un premier appel public à l'épargne.

Les participations du groupe Agroalimentaire ont affiché, pour une deuxième année consécutive, de bons résultats, soit un bénéfice de 9 millions de dollars, équivalant à celui de 2004.

#### Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de la SGF se sont établis au même niveau qu'en 2004. Cependant le revenu d'intérêt sur encaisse a été plus élevé en 2005 compte tenu du niveau plus élevé d'encaisse durant l'année.

#### Provision pour pertes sur placements

Pour l'exercice 2005, la provision pour pertes sur placements s'est élevée à 81 millions de dollars, nette d'une plus-value de 16 millions de dollars, soit une baisse de 36 millions de dollars par rapport à 2004. Des provisions ont été comptabilisées en 2005 afin de refléter la baisse de valeur de vente estimée de certaines de nos sociétés œuvrant dans des marchés difficiles.

#### Gain (perte) non réalisé(e) – capital de risque

Le gain non réalisé du portefeuille de capital de risque s'est établi à 16 millions de dollars pour l'exercice 2005, alors qu'une perte non réalisée de 31 millions de dollars était inscrite un an plus tôt. La plus-value constatée suite à l'offre d'achat reçue pour une société en portefeuille du groupe Sciences de la vie ainsi que la plus-value inscrite dans certains fonds d'investissement expliquent en grande partie le gain non réalisé du portefeuille de capital de risque en 2005.

#### Gain sur réalisation de placements et autres

Le gain sur les réalisations de placements et autres s'est élevé à 135 millions de dollars en 2005, contre 159 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les gains réalisés en 2005 sont principalement attribuables à la vente des actions d'Atrium et Miranda dans le cadre d'un placement secondaire ainsi qu'à la vente de la moitié des actions de Rona.

### SITUATION FINANCIÈRE

Afin de favoriser la compréhension de sa situation financière, la SGF produit un bilan condensé supplémentaire à la valeur de consolidation et comparé au bilan condensé consolidé.

| (en millions de \$)                            | Bilan condensé consolidé<br>au 31 décembre |              | Valeur de consolidation<br>au 31 décembre |              |
|--|--|--------------|---|--------------|
|  | 2005                                       | 2004         | 2005                                      | 2004         |
| <b>Actif</b>                                   |  |              |   |              |
| Espèces et quasi-espèces                       | 176  | 99           | 150                                       | 25           |
| Placements temporaires                         | 7  | 1            | –   | –            |
| Placements à long terme                        | 571  | 617          | 1 675                                     | 1 734        |
| Autres actifs                                  | 1 768                                      | 1 840        | 19  | 22           |
| <b>Total de l'actif</b>                        | <b>2 522</b>                               | <b>2 557</b> | <b>1 844</b>                              | <b>1 781</b> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>              |  |              |   |              |
| Dette à long terme                             | 445  | 437          | –   | –            |
| Autres passifs                                 | 253  | 365          | 20  | 26           |
| Capitaux propres                               | 1 824                                      | 1 755        | 1 824                                     | 1 755        |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b> | <b>2 522</b>                               | <b>2 557</b> | <b>1 844</b>                              | <b>1 781</b> |

L'actif consolidé était de 2 522 millions de dollars au 31 décembre 2005, par rapport à 2 557 millions de dollars à la fin de 2004. Cette légère baisse est imputable à la cession de certains placements contrebalancée en grande partie par la hausse des liquidités.

Les capitaux propres sont passés de 1 755 millions de dollars à la fin de 2004 de à 1 824 millions de dollars au 31 décembre 2005, en raison du bénéfice net enregistré au cours de l'exercice 2005.

Les espèces et quasi-espèces détenues par la SGF, en tant que société mère, s'élevaient à 150 millions de dollars au 31 décembre 2005 contre 25 millions de dollars un an plus tôt, et s'expliquent principalement par des liquidités générées par la vente de certains placements.

Au 31 décembre 2005, la société mère disposait d'un crédit bancaire autorisé et non utilisé de 397 millions de dollars en vertu de conventions de crédit conclues avec deux banques canadiennes, ce qui lui assure des liquidités adéquates pour ses besoins futurs.

## INVESTISSEMENTS

Le tableau suivant résume les investissements effectués par chaque groupe.

| (en millions de \$)                                 | 2005      | 2004       |
|---|-----------|------------|
| Chimie, Énergie, Environnement                      | 18        | 82         |
| Mines, Métaux, Matériaux                            | 38        | 23         |
| Produits forestiers                                 | 9         | 18         |
| Sciences de la vie                                  | 1         | 40         |
| Technologies de l'information et des communications | 4         | 8          |
| Agroalimentaire                                     | 3         | 5          |
| Corporatif  | 5         | 4          |
|   | <b>78</b> | <b>180</b> |

Les investissements se sont concentrés principalement dans les groupes Chimie, Énergie, Environnement; Mines, Métaux, Matériaux et Produits forestiers, afin de soutenir la mise en exploitation d'usines telles que PTT Poly Canada, la Phase II d'Aluminerie Alouette et Kruger Wayagamack. La mise en valeur de propriétés minières a aussi nécessité des investissements élevés en 2005.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2005, la Société disposait d'espèces et quasi-espèces de 178 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 76 millions de dollars par rapport à la fin de 2004. Cette hausse provient essentiellement des liquidités générées par les activités d'exploitation et les réalisations, contrebalancées en partie par des investissements afin de soutenir la mise en exploitation de certaines usines.

### Activités d'exploitation

Pour 2005, la SGF affiche un surplus de 8 millions de dollars au chapitre des liquidités liées aux activités d'exploitation poursuivies, comparativement à un déficit de 46 millions de dollars en 2004.

Les résultats d'exploitation de 2005 sont nettement meilleurs, la Société ayant enregistré un surplus de liquidités de 93 millions de dollars avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, comparativement à 34 millions de dollars en 2004. Cependant, compte tenu de la mise en exploitation et de la croissance de certaines entreprises ayant nécessité des investissements considérables en fonds de roulement, la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'est soldé par un déficit de 85 millions de dollars en 2005, par rapport à 80 millions de dollars en 2004.

Un léger surplus de 6 millions de dollars a été généré par les activités d'exploitation liées aux activités abandonnées par rapport à un déficit de 9 millions de dollars en 2004, suite à la réalisation en 2005 de certaines entreprises en difficulté.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies ont généré des liquidités de 79 millions de dollars en 2005 par rapport à 224 millions de dollars en 2004. Cette diminution s'explique par des réalisations moindres d'entreprises et de placements à long terme qui ont généré des entrées de fonds de 190 millions de dollars en 2005, contre 342 millions de dollars en 2004.

Toutefois, les sommes consenties pour l'acquisition de nouvelles immobilisations corporelles ont aussi diminué pour se fixer à 85 millions de dollars en 2005 contre 174 millions de dollars en 2004. La majeure partie de ces dépenses en immobilisations représente les déboursés liés à l'expansion de l'Aluminerie Alouette et l'achèvement de la construction des usines de Temlam et de PTT Poly Canada.

Les investissements reliés aux activités abandonnées ont nécessité des sorties de fonds de 3 millions de dollars en 2005, comparativement à 32 millions de dollars en 2004.

### Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies ont représenté une utilisation de fonds de 5 millions de dollars en 2005 par rapport à 125 millions de dollars en 2004, année où la société mère avait remboursé la totalité de sa dette à long terme.

Des montants totalisant 9 millions de dollars ont été requis par les activités de financement liées aux activités abandonnées en 2005, par rapport à 1 million de dollars en 2004.

## RISQUES

Dans le cadre de sa mission visant à réaliser des projets de développement économique à des conditions normales de rentabilité avec des partenaires, la SGF s'expose à des risques importants. Le portefeuille de la SGF est constitué exclusivement d'investissements sous forme de capital de développement dans des entreprises qui sont sujettes à un risque élevé, contrairement à certaines institutions d'investissement dans les fonds fiscalisés qui, eux, bénéficient de la possibilité de diversifier une partie de leur portefeuille dans les titres boursiers et obligataires.

**Les cycles économiques mondiaux ou sectoriels** — Les entreprises en portefeuille de la SGF sont pour la plupart exposées à la conjoncture mondiale, et sont donc soumises notamment aux variations des taux de change, du prix des matières premières et produits substitués ainsi que de la croissance économique. Tous ces facteurs rendent les prévisions difficiles, d'autant plus que la SGF investit souvent dans des projets à long terme. Une variation défavorable de l'un ou l'autre de ces facteurs peut avoir des répercussions majeures sur la valeur des entreprises en portefeuille.

**Les risques propres aux groupes Sciences de la vie et Technologies de l'information et des communications** — Ces deux groupes présentent des risques particuliers, telle la difficulté de sélectionner un produit ou une technologie présentant un réel intérêt ou potentiel commercial, ou encore de l'appliquer à un processus industriel de manière rentable, sans oublier l'apparition de technologies de substitution et l'obsolescence.

**Les risques propres au domaine minier** — Le secteur minier, plus particulièrement l'exploration minière, est un domaine spéculatif. Il comporte des risques intrinsèques, notamment la possibilité que des gisements s'avèrent non rentables et qu'il soit difficile de liquider certains placements dans des conditions optimales.

**Les partenaires** — Dans le cadre de la poursuite de sa mission, la SGF recherche des partenaires stratégiques auxquels s'associer. Or, ces partenaires pourraient s'avérer incapables de remplir leurs obligations, ce qui, le cas échéant, aurait des répercussions considérables pour la SGF sur le plan de ses projets et de ses propres obligations. En outre, il pourrait être difficile de trouver des partenaires de remplacement.

**Le personnel** — Le succès de la SGF est largement tributaire de sa capacité à recruter et à retenir du personnel spécialisé, notamment des gestionnaires et des analystes d'expérience. Sans l'accès aux compétences requises, la SGF pourrait éprouver certaines difficultés en ce qui concerne le déploiement de ses stratégies et l'exécution de ses plans d'affaires.

ANNEXE 1

Notes explicatives aux états financiers condensés supplémentaires et à la conciliation de l'état condensé supplémentaire des résultats avec l'état consolidé des résultats

La direction a recours à des mesures de rendement lorsqu'elle analyse la performance financière continue de la Société et de ses participations, et elle estime que l'état condensé supplémentaire des résultats procure au lecteur des renseignements complémentaires pertinents pour l'analyse des résultats de la SGF.

Les condensés supplémentaires de l'état des résultats et du bilan consolidé ne sont pas établis selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Le lecteur est invité à consulter l'état des résultats et le bilan consolidé inclus dans le présent rapport pour en savoir davantage sur les résultats et la situation financière de la SGF.

| (en millions de \$)   | 2005        | 2004         |
|---|-------------|--------------|
| <b>Résultats des participations — à l'état condensé supplémentaire des résultats</b>  | <b>26</b>   | <b>(36)</b>  |
| <i>Moins :</i>  |             |              |
| Frais financiers excluant la variation de change sur la dette à long terme (note 5)   | (20)        | (20)         |
| Autres revenus  | 11          | 8            |
| Perte d'exploitation des participations abandonnées (note 6)  | (3)         | (23)         |
| <i>Plus :</i>   |             |              |
| Frais d'exploitation  | (26)        | (27)         |
| <b>Bénéfice (perte) d'exploitation des activités poursuivies avant les autres postes — à l'état consolidé des résultats</b> | <b>12</b>   | <b>(28)</b>  |
| <b>Provision pour pertes sur placements</b>   |             |              |
| <i>Représenté à l'état consolidé des résultats par :</i>  |             |              |
| Provision pour pertes sur les autres placements à long terme  | (32)        | (66)         |
| Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs  | (7)         | (11)         |
| Perte des activités abandonnées — dévaluation d'éléments d'actif (note 6)   | (42)        | (40)         |
|   | <b>(81)</b> | <b>(117)</b> |
| <b>Gain sur réalisation de placements et autres</b>   |             |              |
| <i>Représenté à l'état consolidé des résultats par :</i>  |             |              |
| Gain net à l'aliénation de placements à long terme  | 122         | 80           |
| Perte des activités abandonnées — Gain sur cession (note 6)   | 7           | 54           |
| Gain sur variation de change de la dette à long terme (note 5)  | 6           | 25           |
|   | <b>135</b>  | <b>159</b>   |

# états financiers consolidés

|  |    |
|--|----|
| RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES VÉRIFICATEURS     | 35 |
| ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS                     | 36 |
| ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT                        | 36 |
| BILAN CONSOLIDÉ                                  | 37 |
| ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE            | 38 |
| NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | 39 |

## RAPPORT DE LA DIRECTION ET DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de la Société générale de financement du Québec

Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2005 ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la Société, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés sur recommandation du comité de vérification dûment constitué et mandaté.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants dans le cadre des conventions comptables mentionnées aux notes afférentes.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers ci-joints.

*Le président du conseil,  
président-directeur général,*



Pierre Shedleur

*Le vice-président et  
chef de la direction financière,*



Jean-Jacques Carrier

Montréal (Québec)  
Le 24 mars 2006

À l'actionnaire de la Société générale de financement du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 2005 et les états consolidés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V - 5.01), nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, à l'exception de la modification de convention comptable décrite à la note 1.

*KPMG s.r.l. / s.e.n.c.r.l.*  
Comptables agréés

Montréal (Québec)  
Le 24 mars 2006

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2005 avec chiffres correspondants de 2004

| (en milliers de dollars)  | 2005      | 2004<br>(redressé<br>note 1) |
|---|-----------|------------------------------|
| Chiffre d'affaires (note 3)   | 1 374 568 | 1 179 300                    |
| Charges d'exploitation :  |           |                              |
| Coût des produits vendus et des services  | 1 170 582 | 1 040 564                    |
| Frais généraux, de vente et d'administration  | 121 297   | 105 507                      |
| Amortissement   | 80 312    | 72 017                       |
|   | 1 372 191 | 1 218 088                    |
| Bénéfice (perte) d'exploitation d'entreprises poursuivies                             | 2 377     | (38 788)                     |
| Part du bénéfice (perte) des sociétés satellites                                      | 2 450     | (105)                        |
| Revenus de dividendes et d'intérêts sur les placements à long terme                   | 7 720     | 10 375                       |
| Bénéfice (perte) d'exploitation des activités poursuivies avant les postes suivants : | 12 547    | (28 518)                     |
| Gain (perte) net(te) non réalisé(e) sur des sociétés de placement                     | 15 830    | (31 416)                     |
| Provision pour pertes sur les autres placements à long terme                          | (32 198)  | (65 603)                     |
| Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs                          | (7 320)   | (10 930)                     |
| Gain net à l'aliénation de placements à long terme (note 4)                           | 122 119   | 80 016                       |
| Bénéfice (perte) d'exploitation des activités poursuivies                             | 110 978   | (56 451)                     |
| Revenus (frais) financiers (note 5)   | (13 598)  | 5 381                        |
| Autres revenus  | 10 815    | 8 081                        |
| Bénéfice (perte) des activités poursuivies (note 3)                                   | 108 195   | (42 989)                     |
| Perte des activités abandonnées (note 6)  | (38 094)  | (9 167)                      |
| Bénéfice (perte) net(te) (note 3)   | 70 101    | (52 156)                     |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT

Exercice terminé le 31 décembre 2005 avec chiffres correspondants de 2004

| (en milliers de dollars)   | 2005      | 2004<br>(redressé<br>note 1) |
|--|-----------|------------------------------|
| Solde au début de l'exercice :   |           |                              |
| Solde déjà établi  | (402 655) | (351 528)                    |
| Redressement par suite du changement de convention comptable relativement aux frais de préexploitation (note 1)                          | (16 541)  | (14 598)                     |
| Redressement par suite du changement de convention comptable relativement aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | -         | (914)                        |
| Solde redressé   | (419 196) | (367 040)                    |
| Bénéfice (perte) net(te)   | 70 101    | (52 156)                     |
| Solde à la fin de l'exercice   | (349 095) | (419 196)                    |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

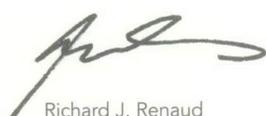
## BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2005 avec chiffres correspondants de 2004

| (en milliers de dollars)  | 2005             | 2004<br>(redressé<br>note 1) |
|---|------------------|------------------------------|
| <b>Actif</b>  |                  |                              |
| Actif à court terme :   |                  |                              |
| Espèces et quasi-espèces  | 175 998          | 99 282                       |
| Placements temporaires  | 7 399            | 1 022                        |
| Comptes débiteurs   | 244 259          | 183 039                      |
| Stocks  | 176 222          | 157 890                      |
| Frais payés d'avance  | 8 507            | 10 526                       |
| Actifs à court terme destinés à la vente (note 6)                 | 66 905           | 79 410                       |
| Tranche à court terme des placements à long terme (note 7)        | 73 466           | 39 634                       |
| Tranche à court terme des autres actifs (note 9)                  | 1 466            | 1 319                        |
|   | <b>754 222</b>   | <b>572 122</b>               |
| Actifs à long terme destinés à la vente (note 6)                  | 9 701            | 107 288                      |
| Placements à long terme (note 7)                                  | 497 126          | 577 728                      |
| Immobilisations corporelles (note 8)                              | 1 158 135        | 1 191 864                    |
| Écarts d'acquisition  | 919              | 919                          |
| Autres actifs (note 9)  | 102 268          | 106 947                      |
| <b>Total de l'actif</b>   | <b>2 522 371</b> | <b>2 556 868</b>             |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                                 |                  |                              |
| Passif à court terme :  |                  |                              |
| Emprunts bancaires  | 8 548            | 8 615                        |
| Comptes créditeurs et charges à payer                             | 146 957          | 197 837                      |
| Passifs à court terme d'entreprises destinées à la vente (note 6) | 41 253           | 71 557                       |
| Tranche à court terme de la dette à long terme (note 10)          | 27 628           | 156 427                      |
| Tranche à court terme des souscriptions d'actions                 | 3 854            | 9 086                        |
| Tranche à court terme des autres passifs à long terme (note 11)   | 1 791            | 996                          |
|   | <b>230 031</b>   | <b>444 518</b>               |
| Passifs à long terme d'entreprises destinées à la vente (note 6)  | 12 328           | 34 947                       |
| Dette à long terme (note 10)                                      | 417 659          | 280 982                      |
| Souscriptions d'actions   | 7 812            | 14 247                       |
| Autres passifs à long terme (note 11)                             | 30 296           | 26 816                       |
| Capitaux propres :  |                  |                              |
| Capital-actions (note 12)   | 2 173 340        | 2 173 340                    |
| Déficit   | (349 095)        | (419 196)                    |
| Écart de conversion   | -                | 1 214                        |
|   | <b>1 824 245</b> | <b>1 755 358</b>             |
| Engagements et garanties (note 18)                                |                  |                              |
| <b>Total du passif et capitaux propres</b>                        | <b>2 522 371</b> | <b>2 556 868</b>             |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil,



Richard J. Renaud  
Administrateur



Jean-Pierre Mortreux  
Administrateur

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre 2005 avec chiffres correspondants de 2004

| (en milliers de dollars)  | 2005            | 2004<br>(redressé<br>note 1) |
|---|-----------------|------------------------------|
| <b>Activités d'exploitation :</b>   |                 |                              |
| Bénéfice (perte) des activités poursuivies                                      | 108 195         | (42 989)                     |
| Ajustements pour :  |                 |                              |
| Amortissement   | 80 312          | 72 017                       |
| Part (du bénéfice) de la perte des sociétés satellites                          | (2 450)         | 105                          |
| (Gain) perte net(te) non réalisé(e) sur des sociétés de placement               | (15 830)        | 31 416                       |
| Provision pour pertes sur les autres placements à long terme                    | 32 198          | 65 603                       |
| Dévaluation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs                    | 7 320           | 10 930                       |
| Gain net à l'aliénation de placements à long terme                              | (122 119)       | (80 016)                     |
| Gain sur variation de change de la dette à long terme                           | (5 725)         | (25 050)                     |
| Dividendes reçus des sociétés satellites  | 4 728           | 3 358                        |
| Avantages sociaux futurs  | 2 480           | 2 032                        |
| Intérêts capitalisés  | 3 559           | (3 225)                      |
| Autres éléments, montant net  | 616             | 271                          |
|   | 93 284          | 34 452                       |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)        | (85 248)        | (80 318)                     |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies                | 8 036           | (45 866)                     |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées                | 6 011           | (9 131)                      |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                     | <b>14 047</b>   | <b>(54 997)</b>              |
| <b>Activités d'investissement :</b>   |                 |                              |
| Placements temporaires  | (6 376)         | 95 058                       |
| Acquisitions de placements à long terme (notes 3 et 14)                         | (8 177)         | (22 933)                     |
| Réalizations d'entreprises et de placements à long terme (note 15)              | 189 555         | 342 069                      |
| Nouvelles immobilisations corporelles (notes 3 et 13b))                         | (84 920)        | (173 752)                    |
| Autres activités d'investissement (note 13b))                                   | (11 477)        | (16 350)                     |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies              | 78 605          | 224 092                      |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées              | (3 201)         | (31 609)                     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                   | <b>75 404</b>   | <b>192 483</b>               |
| <b>Activités de financement :</b>   |                 |                              |
| Emprunts bancaires  | (68)            | (926)                        |
| Augmentation de la dette à long terme   | 32 005          | 135 489                      |
| Versements sur la dette à long terme  | (25 463)        | (253 783)                    |
| Versements sur les souscriptions d'actions                                      | (10 851)        | (5 805)                      |
| Autres activités de financement   | (935)           | (93)                         |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies                | (5 312)         | (125 118)                    |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées                | (8 669)         | (810)                        |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                     | <b>(13 981)</b> | <b>(125 928)</b>             |
| Augmentation des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice                | 75 470          | 11 558                       |
| Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice                                 | 102 117         | 90 559                       |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice liées aux activités poursuivies | 175 998         | 99 282                       |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice liées aux activités abandonnées | 1 589           | 2 835                        |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice                                 | 177 587         | 102 117                      |
| Les espèces et quasi-espèces comprennent ce qui suit :                          |                 |                              |
| Espèces en caisse et soldes bancaires   | 36 084          | 74 604                       |
| Placements liquides à court terme   | 151 891         | 35 487                       |
| Découverts bancaires  | (10 388)        | (7 974)                      |
|   | 177 587         | 102 117                      |
| Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie (note 13) :       |                 |                              |
| Intérêts payés  | 23 275          | 28 436                       |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2005

(les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars)

La Société a été constituée en 1962 en vertu de la Loi sur la Société générale de financement du Québec, laquelle a été modifiée en 1996. Le gouvernement du Québec en est l'actionnaire unique. La Société a pour objet de réaliser, en collaboration avec des partenaires et à des conditions de rentabilité normales, des projets de développement économique, notamment dans le secteur industriel, en conformité avec la politique de développement économique du gouvernement du Québec. Elle est notamment présente dans les secteurs suivants : Chimie, Énergie, Environnement; Mines, Métaux, Matériaux; Produits forestiers; Sciences de la vie; Technologies de l'information et des communications et Agroalimentaire.

### 1 MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Au cours de l'exercice, la Société a modifié, rétroactivement avec redressement des chiffres correspondants, la comptabilisation des frais d'exploitation engagés pendant la période de mise en exploitation d'une entreprise. Les frais de préexploitation engagés au cours de l'exercice sont imputés à l'état des résultats au lieu d'être reportés et amortis sur une période de 3 à 5 ans. Cette modification a eu comme incidence de diminuer les autres actifs initialement présentés au bilan de la Société au 31 décembre 2004 de 16 541 000 \$. De plus, le déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2004 a été augmenté de 14 598 000 \$ et la perte de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 a été augmentée de 1 943 000 \$, résultant ainsi en un ajustement cumulatif du déficit de 16 541 000 \$ au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) Principe de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société générale de financement du Québec, de ses filiales et de ses coentreprises. Les comptes de ses filiales sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, alors que les comptes de ses coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

#### b) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et passifs éventuels en date du bilan ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pour les périodes présentées. Les principales estimations sont relatives à l'évaluation des placements de capital de risque et autres placements à long terme, des immobilisations corporelles et des écarts d'acquisition. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations sont revues de façon périodique et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont portés aux résultats lorsqu'ils sont déterminés.

#### c) Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur du marché et le prix actuel d'un instrument financier assorti de conditions comparables. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers, en particulier ceux à court terme tels que les espèces et quasi-espèces, les placements temporaires, les comptes débiteurs, les emprunts bancaires et les comptes créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur.

#### d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements liquides à court terme, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois, et des découverts bancaires.

#### e) Placements temporaires

Les placements temporaires consistent principalement en papiers commerciaux et en acceptations bancaires, dont l'échéance est supérieure à trois mois, et sont évalués au moindre du coût et de la valeur marchande.

**2** PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**f) Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur du marché. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen et de l'épuisement successif, et la valeur du marché est définie comme le coût de remplacement ou la valeur de réalisation nette.

**g) Placements à long terme**

Les placements dans des sociétés satellites, dans lesquelles la Société est en mesure d'exercer une influence notable, sont présentés à la valeur de consolidation, laquelle consiste à reconnaître la part de la Société dans les résultats de la société satellite depuis la date d'acquisition.

Les placements dans lesquels la Société n'exerce ni contrôle, ni influence notable sont présentés au coût d'acquisition.

Dans les cas de baisse de valeur durable, la Société a comme politique de réduire ses placements à la valeur de réalisation nette estimative.

Les placements de nature spéculative effectués dans des entreprises dans le but d'en soutenir le développement sont considérés comme des investissements de capital de risque. Ces placements sont détenus par des sociétés de placements et sont comptabilisés à leur juste valeur, laquelle est déterminée de la façon suivante par la direction de la Société :

- i) Les actions cotées sont évaluées à la cote de clôture. Lorsque cette valeur ne reflète pas adéquatement la juste valeur, ces placements sont évalués selon la même méthode d'évaluation que les actions non cotées. Les actions pour lesquelles on dispose de valeurs boursières, mais dont la négociabilité ou la transférabilité est restreinte, sont ajustées d'un escompte. Dans la détermination du montant de cet escompte, la Société tient compte de la nature et de la durée de la restriction ainsi que de l'instabilité relative des cours du titre. Les évaluations sont revues annuellement par un comité d'évaluation.
- ii) Les actions non cotées sont évaluées conformément aux techniques d'évaluation généralement reconnues, et sont revues annuellement par un comité d'évaluation.

**h) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant qui y sont comptabilisées lorsque les dépenses admissibles sont engagées. Le coût représente les coûts d'acquisition ou de construction, y compris les intérêts engagés lors de la construction d'usines. La Société pourvoit à l'amortissement principalement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation suivante :

| Élément d'actif        | Période        |
|------------------------|----------------|
| Bâtiment               | de 10 à 40 ans |
| Matériel et équipement | de 3 à 25 ans  |
| Autres                 | de 3 à 10 ans  |

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations corporelles en cours de construction, de développement ou mis hors service pour une période prolongée.

Lorsqu'il existe une obligation juridique liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles, la juste valeur du passif au titre de ces obligations est constatée dans la période au cours de laquelle les obligations naissent, s'il est possible d'en faire une estimation raisonnable. Les coûts qui en découlent sont capitalisés et augmentent la valeur comptable de l'immobilisation corporelle correspondante. La Société amortit le coût de la mise hors service des immobilisations et constate une charge de désactualisation sur le passif sur la durée de vie utile de l'immobilisation.

**i) Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable des actifs à la valeur estimative des flux de trésorerie non actualisés futurs directement rattachés à l'utilisation des actifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la juste valeur, mesurée en fonction des flux monétaires actualisés générés pendant la durée de vie de l'actif, est inférieure à la valeur comptable des actifs.

**j) Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités**

Un actif à long terme à vendre est classé comme destiné à la vente dans la période au cours de laquelle tous les critères exigés sont atteints. Un actif à long terme destiné à être sorti par vente doit être évalué à la valeur comptable ou à la juste valeur moins les frais de vente, selon la moins élevée des deux, et ne doit pas être amorti tant qu'il est classé comme actif destiné à la vente. Les actifs et passifs classés comme destinés à la vente sont inscrits au bilan comme actifs destinés à la vente et comme passifs d'entreprises destinés à la vente.

Un actif à long terme destiné à être sorti autrement que par vente, notamment par abandon, avant la fin de sa durée de vie utile évaluée précédemment, est classé comme actif destiné à être utilisé jusqu'à sa sortie et les estimations d'amortissement doivent être révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'actif.

Les résultats d'exploitation d'une composante d'une entreprise ayant été sortie par suite de vente ou d'abandon, ou étant classée comme destinée à la vente, sont inclus dans les activités abandonnées si les activités et les flux de trésorerie de la composante ont été, ou seront, éliminés des activités courantes de l'entreprise par suite de l'opération de sortie et si la Société n'intervient pas de façon significative et continue dans les activités de la composante après l'opération de sortie.

**k) Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'acquisition d'entreprises sur le montant net des valeurs attribuées aux éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une dépréciation. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des unités d'exploitation de la Société avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée en fonction d'évaluations ou des flux de trésorerie actualisés.

Les écarts d'acquisition présentés à même les placements dans des sociétés satellites ne sont pas non plus amortis. Cependant, en ce qui concerne la dépréciation de ces actifs, une perte de valeur est enregistrée pour inscrire un placement à sa valeur de réalisation estimative.

**l) Licences d'exploitation**

Le coût des licences d'exploitation est capitalisé et amorti sur une période de 15 ans à partir de la mise en exploitation.

**m) Propriétés minières**

Les propriétés minières comprennent les coûts relatifs aux frais d'exploration pour des gîtes minéraux et aux frais de mise en valeur de découvertes. Ces coûts cumulés ne représentent toutefois pas nécessairement les valeurs actuelles ou futures des projets sur lesquels ils ont été engagés. Ces coûts excluent les frais d'administration reliés aux travaux d'exploration et de mise en valeur, lesquels sont imputés à l'état des résultats.

Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, tous les coûts relatifs aux gisements sont transférés aux immobilisations corporelles. Toutefois, lorsqu'un projet est abandonné ou s'il est jugé que les coûts engagés ne pourront être recouverts, les coûts correspondants sont imputés aux résultats au cours de l'exercice. Les frais engagés pour maintenir les propriétés minières abandonnées sont également imputés aux résultats.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### n) Frais de préexploitation

Les frais de préexploitation comprennent certains coûts incluant les frais financiers engagés pendant la période de mise en exploitation de certaines usines. Ces frais sont imputés aux résultats au cours de l'exercice.

### o) Contrat d'approvisionnement en électricité

Le coût du contrat d'approvisionnement en électricité est basé sur une formule de partage de risque selon la variation des prix de l'aluminium et est amorti de façon linéaire sur la durée du contrat de 15 ans à compter de 2002.

### p) Devises

Les actifs et les passifs monétaires résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux d'origine, à l'exception de ceux des coentreprises étrangères autonomes, lesquels sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours de l'exercice au taux de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains ou les pertes de change sont compris dans le calcul des résultats de l'exercice.

Le poste « écart de conversion » figurant dans les capitaux propres comprend principalement le gain ou la perte de change résultant de la conversion du placement dans les coentreprises étrangères autonomes.

### q) Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite accordés en échange des services rendus au cours de l'exercice est calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service et est basé sur les hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

Le coût des services passés découlant d'une modification apportée aux régimes est imputé aux résultats sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs à la date de la modification. La Société amortit la portion des gains et des pertes actuariels supérieurs à 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe de salariés actifs.

### r) Instruments financiers dérivés

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour réduire les risques liés aux fluctuations des devises, des taux d'intérêt et du prix des matières premières et des produits finis. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

Les gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés dont l'objet est de couvrir certains risques futurs identifiables sont comptabilisés aux résultats en même temps que les éléments visés par la couverture. Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés rattachés aux instruments financiers dérivés, qui ont pris fin ou pour lesquels la relation de couverture a cessé d'être efficace avant l'échéance, sont reportés dans les actifs ou passifs et constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente originale est constatée. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument financier dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé et non réalisé sur cet instrument financier dérivé est constaté dans les résultats.

### s) Statut fiscal

La Société n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu, étant une société d'État; il en est de même pour ses filiales en propriété exclusive.

### 3 INFORMATION SECTORIELLE SOMMAIRE

La Société exerce ses activités au sein de six groupes auxquels s'ajoute le secteur corporatif. Au 31 décembre 2005, ses placements se retrouvent dans les groupes suivants : Chimie, Énergie, Environnement; Mines, Métaux, Matériaux; Produits forestiers; Sciences de la vie; Technologies de l'information et des communications et Agroalimentaire. Le secteur corporatif regroupe les placements suivants : Domtar et Rona.

|  |      | Chiffre<br>d'affaires | Bénéfice<br>(perte)<br>net(te) | Actif<br>sectoriel | Nouvelles<br>immobilisations<br>corporelles | Acquisitions de<br>placements<br>à long terme |
|--|------|-----------------------|--------------------------------|--------------------|---|---|
| Chimie, Énergie,<br>Environnement                      | 2005 | <b>770 838</b>        | <b>1 944</b>                   | <b>807 622</b>     | <b>13 883</b>                               | –   |
|  | 2004 | 686 780               | (8 472)                        | 824 921            | 29 946                                      | –   |
| Mines, Métaux,<br>Matériaux                            | 2005 | <b>156 543</b>        | <b>2 894</b>                   | <b>514 847</b>     | <b>36 651</b>                               | <b>1 840</b>                                  |
|  | 2004 | 83 636                | 9 079                          | 504 706            | 108 206                                     | 3 876   |
| Produits forestiers                                    | 2005 | <b>309 335</b>        | <b>(666)</b>                   | <b>407 415</b>     | <b>32 447</b>                               | –   |
|  | 2004 | 274 925               | (23 157)                       | 432 521            | 31 134                                      | 634   |
| Sciences de la vie                                     | 2005 | –                     | <b>16 523</b>                  | <b>114 621</b>     | –   | <b>240</b>                                    |
|  | 2004 | –                     | (20 367)                       | 102 630            | –   | 3 210   |
| Technologies de l'information<br>et des communications | 2005 | –                     | <b>11 736</b>                  | <b>53 968</b>      | –   | <b>3 015</b>                                  |
|  | 2004 | –                     | (34 207)                       | 65 660             | –   | 6 206   |
| Agroalimentaire  | 2005 | <b>137 852</b>        | <b>26 763</b>                  | <b>190 759</b>     | <b>1 345</b>                                | <b>2 628</b>                                  |
|  | 2004 | 133 959               | (7 033)                        | 189 895            | 3 082                                       | 5 117   |
| Corporatif   | 2005 | –                     | <b>66 891</b>                  | <b>201 187</b>     | –   | <b>454</b>                                    |
|  | 2004 | –                     | 59 686                         | 219 022            | 897   | 3 890   |
| Total sectoriel  | 2005 | <b>1 374 568</b>      | <b>126 085</b>                 | <b>2 290 419</b>   | <b>84 326</b>                               | <b>8 177</b>                                  |
|  | 2004 | 1 179 300             | (24 471)                       | 2 339 355          | 173 265                                     | 22 933  |
| Activités corporatives                                 | 2005 | –                     | <b>(17 890)</b>                | <b>155 346</b>     | <b>594</b>                                  | –   |
|  | 2004 | –                     | (18 518)                       | 30 815             | 487   | –   |
| Activités poursuivies                                  | 2005 | <b>1 374 568</b>      | <b>108 195</b>                 | <b>2 445 765</b>   | <b>84 920</b>                               | <b>8 177</b>                                  |
|  | 2004 | 1 179 300             | (42 989)                       | 2 370 170          | 173 752                                     | 22 933  |
| Activités abandonnées (note 6)                         | 2005 | –                     | <b>(38 094)</b>                | <b>76 606</b>      | –   | –   |
|  | 2004 | –                     | (9 167)                        | 186 698            | –   | –   |
| Total consolidé  | 2005 | <b>1 374 568</b>      | <b>70 101</b>                  | <b>2 522 371</b>   | <b>84 920</b>                               | <b>8 177</b>                                  |
|  | 2004 | 1 179 300             | (52 156)                       | 2 556 868          | 173 752                                     | 22 933  |

### 4 GAIN NET À L'ALIÉNATION DE PLACEMENTS À LONG TERME

Dans le cadre du premier appel public à l'épargne et du placement secondaire de Les Biotechnologies Atrium Inc. (« Atrium ») et de Technologies Miranda inc. (« Miranda »), la Société a vendu des actions d'Atrium et de Miranda au cours de l'exercice. De plus, la Société a cédé au cours de l'exercice la moitié de ses actions de Rona. D'autres réalisations ont aussi été effectuées au cours de l'exercice. Ces transactions ont résulté en des gains sur cession et sur dilution de 122 119 000 \$.

**5 REVENUS (FRAIS) FINANCIERS**

|   | 2005     | 2004     |
|---|----------|----------|
| Intérêts sur la dette à long terme  | (22 961) | (18 435) |
| Gain sur variation de change de la dette à long terme                       | 5 725    | 25 050   |
| Autre perte sur variation de change et frais financiers                     | (1 477)  | (4 696)  |
|   | (18 713) | 1 919    |
| Revenu d'intérêts sur espèces et quasi-espèces<br>et placements temporaires | 5 115    | 3 462    |
|   | (13 598) | 5 381    |

**6 ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE**

Au cours de l'exercice 2005, la Société s'est engagée à poursuivre un plan visant la vente de certaines de ses participations non stratégiques. Ces participations sont classées comme destinées à la vente et sont incluses dans les activités abandonnées. Les justes valeurs des activités abandonnées ont été estimées à partir des flux de trésorerie actualisés ou du prix de vente prévu.

Il est prévu que l'ensemble de ces cessions sera réalisé en 2006 dont une première a été effectuée en février 2006.

Suite aux difficultés à trouver un acheteur, les démarches pour la mise en vente d'une participation classée comme destinée à la vente au 31 décembre 2004 ont été suspendues. Par conséquent, la participation a été reclassée dans les activités poursuivies, ainsi que les actifs nets détenus et utilisés en décembre 2005 avec reclassement du bilan au 31 décembre 2004. Le reclassement n'a eu aucune incidence importante sur le bénéfice des activités poursuivies pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Certaines informations financières ont été reclassées dans l'exercice précédent pour inscrire ces participations comme activités abandonnées dans les résultats, comme actifs destinés à la vente et comme passif des entreprises destinées à la vente dans le bilan et comme flux de trésorerie liés aux activités abandonnées dans l'état des flux de trésorerie.

Une dévaluation de 41 839 000 \$, nette d'une plus-value de 16 045 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 (40 842 000 \$ en 2004), a été comptabilisée dans les activités abandonnées afin de réduire les valeurs comptables de ces participations à leurs justes valeurs estimatives diminuées des frais de vente.

Les principales informations financières concernant les entreprises incluses dans les activités abandonnées se retrouvent ci-dessous :

|  | 2005     | 2004     |
|--|----------|----------|
| Chiffre d'affaires                           | 144 957  | 164 525  |
| Coût des produits vendus et des services     | 133 261  | 134 779  |
| Frais généraux, de vente et d'administration | 7 317    | 38 204   |
| Amortissement                                | 6 232    | 11 206   |
| Frais financiers                             | 2 194    | 4 502    |
| Autres revenus                               | (651)    | (1 286)  |
| Perte d'exploitation                         | (3 396)  | (22 880) |
| Dévaluation nette d'éléments d'actifs        | (41 839) | (40 842) |
| Gain sur cession                             | 7 141    | 54 555   |
| Perte des activités abandonnées              | (38 094) | (9 167)  |

Les principales catégories d'actifs destinés à la vente et de passif d'entreprises destinées à la vente sont les suivantes :

|   | 2005          | 2004           |
|---|---------------|----------------|
| <b>Actifs à court terme destinés à la vente :</b>                   |               |                |
| Espèces et quasi-espèces  | 1 589         | 2 835          |
| Placements temporaires  | 4 245         | 10 931         |
| Comptes débiteurs   | 22 943        | 29 151         |
| Stocks  | 23 098        | 30 638         |
| Frais payés d'avance  | 331           | 228            |
| Actifs à long terme de l'entreprise vendue                          | 14 699        | 5 627          |
|   | <b>66 905</b> | <b>79 410</b>  |
| <b>Actifs à long terme destinés à la vente :</b>                    |               |                |
| Placements à long terme   | 556           | 557            |
| Immobilisations corporelles   | 23 607        | 104 420        |
| Autres actifs   | 237           | 7 938          |
| Moins : actifs à long terme de l'entreprise vendue                  | (14 699)      | (5 627)        |
|   | <b>9 701</b>  | <b>107 288</b> |
| <b>Passifs à court terme des entreprises destinées à la vente :</b> |               |                |
| Emprunts bancaires  | 8 427         | 8 584          |
| Comptes créditeurs et charges à payer                               | 16 489        | 43 318         |
| Tranche à court terme de la dette à long terme                      | 16 337        | 17 286         |
| Passifs à long terme de l'entreprise vendue                         | -             | 2 369          |
|   | <b>41 253</b> | <b>71 557</b>  |
| <b>Passifs à long terme des entreprises destinées à la vente :</b>  |               |                |
| Dette à long terme (note 6a)  | 9 321         | 34 359         |
| Autres passifs à long terme   | 3 007         | 2 957          |
| Moins : passifs à long terme de l'entreprise vendue                 | -             | (2 369)        |
|   | <b>12 328</b> | <b>34 947</b>  |

- a) Les emprunts de certaines entreprises destinées à la vente sont garantis par différents types de sûretés sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels, ainsi que par des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 76 600 000 \$ au 31 décembre 2005.

## 7 PLACEMENTS À LONG TERME

|  | 2005             |                  | 2004             |                  |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Valeur comptable | Valeur boursière | Valeur comptable | Valeur boursière |
| <b>Sociétés satellites, à la valeur de consolidation :</b> |                  |                  |                  |                  |
| Warnex inc.  | 6 880            | 10 254           | 7 408            | 10 254           |
| Andromed inc.  | 170              | 616              | 691              | 1 266            |
| Sociétés privées   | 116 136          |                  | 167 042          |                  |
|  | <b>123 186</b>   |                  | <b>175 141</b>   |                  |
| <b>Capital de risque, à la juste valeur (note 7a))</b>     |                  |                  |                  |                  |
|  | <b>121 393</b>   |                  | <b>113 957</b>   |                  |
| <b>Placements au coût :</b>                                |                  |                  |                  |                  |
| Domtar inc. (note 7b))                                     | 178 774          | 121 922          | 178 774          | 263 469          |
| Æterna Zentaris inc. :                                     |                  |                  |                  |                  |
| Actions (note 7b))   | 40 000           | 31 467           | 40 000           | 40 000           |
| Prêt à terme, 12 %   | 15 685           |                  | 14 004           |                  |
| Les Biotechnologies Atrium Inc. (notes 4 et 7c))           | 17 102           | 43 117           |                  |                  |
| Rona inc. (note 4)   | 16 788           | 77 430           | 33 531           | 147 080          |
| Technologies Miranda inc. (notes 4 et 7c))                 | 11 428           | 41 736           |                  |                  |
| SkyePharma PLC (note 7b))                                  | 4 058            | 3 082            | 4 713            | 5 395            |
| Theratechnologies inc. (note 7b))                          | 4 358            | 2 521            | 4 358            | 4 947            |
| Tembec inc. :  |                  |                  |                  |                  |
| Actions privilégiées                                       | 2 578            |                  | 9 104            |                  |
| Nuance Communications inc. (anciennement Scansoft inc.)    | 5 572            | 6 884            | 5 572            | 3 912            |
| Prêts et débentures :                                      |                  |                  |                  |                  |
| Portant intérêt  | 17 279           |                  | 17 663           |                  |
| Ne portant pas intérêt                                     | 2 647            |                  | 6 583            |                  |
| Autres (note 7d))  | 9 744            |                  | 13 962           |                  |
|  | <b>326 013</b>   |                  | <b>328 264</b>   |                  |
|  | <b>570 592</b>   |                  | <b>617 362</b>   |                  |
| Moins la tranche à court terme                             | <b>73 466</b>    |                  | <b>39 634</b>    |                  |
|  | <b>497 126</b>   |                  | <b>577 728</b>   |                  |

- a) Le coût des investissements de capital de risque est de 202 620 000 \$ au 31 décembre 2005 (265 496 000 \$ au 31 décembre 2004).
- b) La Société a comptabilisé ces placements à un montant excédant sa valeur boursière, car elle estime que cette baisse de valeur n'est pas durable principalement en raison des fluctuations importantes rencontrées dans leur secteur d'activité.
- c) Au 31 décembre 2004, le placement dans Les Biotechnologies Atrium Inc. (« Atrium ») et Technologies Miranda inc. (« Miranda ») étaient présentés au titre de sociétés satellites. Au cours de l'exercice, Atrium et Miranda ont procédé à un premier appel public à l'épargne et ces placements sont maintenant présentés comme placements au coût.
- d) La juste valeur des autres placements comptabilisés au coût se rapproche de la valeur comptable.

## 8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                |           |                      | 2005        | 2004        |
|--------------------------------|-----------|----------------------|-------------|-------------|
|                                | Coût      | Amortissement cumulé | Montant net | Montant net |
| Chimie, Énergie, Environnement | 798 202   | 280 874              | 517 328     | 549 953     |
| Mines, Métaux, Matériaux       | 384 533   | 46 278               | 338 255     | 323 137     |
| Produits forestiers            | 331 603   | 45 777               | 285 826     | 300 496     |
| Agroalimentaire                | 25 371    | 12 173               | 13 198      | 13 970      |
| Total sectoriel                | 1 539 709 | 385 102              | 1 154 607   | 1 187 556   |
| Activités corporatives         | 18 057    | 14 529               | 3 528       | 4 308       |
|                                | 1 557 766 | 399 631              | 1 158 135   | 1 191 864   |

Des immobilisations corporelles d'une valeur nette de 165 500 000 \$ au 31 décembre 2005 (337 200 000 \$ en 2004) ne sont pas amorties, car elles sont en cours de construction ou de développement.

## 9 AUTRES ACTIFS

|  |         |                      | 2005        | 2004        |
|--|---------|----------------------|-------------|-------------|
|  | Coût    | Amortissement cumulé | Montant net | Montant net |
| Licences d'exploitation                              | 49 995  | 9 631                | 40 364      | 43 187      |
| Propriétés minières                                  | 28 053  |                      | 28 053      | 26 283      |
| Contrat d'approvisionnement en électricité           | 12 192  | 2 845                | 9 347       | 10 160      |
| Subvention à recevoir pour travaux d'exploration     | 7 980   |                      | 7 980       | 9 300       |
| Actif au titre des prestations constituées (note 19) | 4 392   |                      | 4 392       | 4 358       |
| Terrain pour projets en développement                | 5 624   |                      | 5 624       | 5 624       |
| Autres   | 11 362  | 3 388                | 7 974       | 9 354       |
|  | 119 598 | 15 864               | 103 734     | 108 266     |
| Moins la tranche à court terme                       | 1 466   |                      | 1 466       | 1 319       |
|  | 118 132 | 15 864               | 102 268     | 106 947     |

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 s'établit à 5 058 000 \$ (3 994 000 \$ en 2004).

## 10 DETTE À LONG TERME

|   | 2005           | 2004           |
|---|----------------|----------------|
| <b>Garantie</b> (note 10a) :  |                |                |
| Billet, 7,27 % remboursable à partir de 2006 en versements semestriels, échéant en 2017   | 120 952        | 125 008        |
| Emprunt de construction au taux flottant basé sur le taux des acceptations bancaires, le taux préférentiel, le taux de base US ou LIBOR, échéant en 2007  | 61 154         | 53 802         |
| Emprunt bancaire rotatif au taux LIBOR et au taux d'acceptations bancaires majoré de 2,25 % et au taux préférentiel majoré de 1,25 %, échéant en 2007   | 49 096         | 42 715         |
| Emprunt de construction convertible en emprunt à terme au taux moyen canadien de quatre ans sur contrat d'échange de taux d'intérêt majoré de 4,75 %, remboursable à partir de 2006 en versements trimestriels variables et échéant en 2012 | 21 000         | 15 000         |
| Débiteure subordonnée garantie d'une valeur nominale de 12 500 000 \$, ne portant pas intérêt, échéant en 2011  | 5 751          | 6 831          |
| Emprunt bancaire au taux de base US majoré de 0,5 %, remboursable en un versement échéant en 2006   | 5 129          | 7 372          |
| Emprunt bancaire au taux préférentiel majoré de 1,25 %, remboursable en deux versements, échéant en 2006  | 4 725          | 6 000          |
| Emprunt bancaire au taux effectif de 6,75 %, remboursable en versements mensuels variables, échéant en 2013   | 4 320          | 5 770          |
| Montant dû à Investissement Québec  |                |                |
| Au taux préférentiel majoré de 1,5 %, échéant en 2012   | 78 890         | 72 578         |
| Au taux préférentiel majoré de 1,5 %, remboursable en versements mensuels variables, échéant en 2015  | 10 633         | –              |
| Emprunt d'entreprises remboursé en 2005   | –              | 17 129         |
| Autres  | 6 318          | 8 075          |
|   | <b>367 968</b> | <b>360 280</b> |
| <b>Non garantie :</b>   |                |                |
| Montant dû à Investissement Québec  |                |                |
| Sans intérêt, remboursable au plus tard en 2033   | 34 658         | 34 658         |
| Sans intérêt, remboursement sous réserve de certaines conditions  | 14 750         | 14 750         |
| Emprunt dû à un partenaire  |                |                |
| Au taux de 5 %, échéant en 2006   | 5 871          | 5 549          |
| Débiteure d'une valeur nominale de 5 000 000 \$, au taux de 5 %, et échéant en 2011   | 5 398          | 4 900          |
| Autres  | 16 642         | 17 272         |
|   | <b>77 319</b>  | <b>77 129</b>  |
| Total de la dette à long terme garantie et non garantie   | <b>445 287</b> | <b>437 409</b> |
| Moins la tranche à court terme  | <b>27 628</b>  | <b>156 427</b> |
|   | <b>417 659</b> | <b>280 982</b> |

- a) Les emprunts de certaines entreprises de la Société sont garantis par différents types de sûretés sur les débiteurs, stocks et autres actifs corporels et incorporels, ainsi que par des hypothèques sur l'universalité des biens dont la valeur comptable totalise 955 900 000 \$ au 31 décembre 2005.
- b) La dette à long terme libellée en dollars US totalisait 150 410 000 \$ au 31 décembre 2005 (147 645 000 \$ US en 2004).
- c) Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont :

|      |         |
|------|---------|
| 2006 | 27 628  |
| 2007 | 135 168 |
| 2008 | 40 436  |
| 2009 | 34 069  |
| 2010 | 36 797  |

- d) La valeur comptable de la dette à long terme portant intérêt se rapproche de sa juste valeur.

La juste valeur des dettes à long terme ne portant aucun intérêt d'une valeur comptable de 53 400 000 \$ n'a pu être estimée étant donné qu'il n'existe aucun élément comparable.

## 11 AUTRES PASSIFS À LONG TERME

|  | 2005   | 2004   |
|--|--------|--------|
| Passif au titre des prestations constituées (note 19)      | 21 876 | 19 704 |
| Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations | 7 056  | 4 281  |
| Autres   | 3 155  | 3 827  |
|  | 32 087 | 27 812 |
| Moins la tranche à court terme                             | 1 791  | 996    |
|  | 30 296 | 26 816 |

## 12 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, d'une valeur nominale de 10 \$ l'action :

292 500 000 actions ordinaires

|                                | 2005      | 2004      |
|--------------------------------|-----------|-----------|
| Émis :                         |           |           |
| 217 334 018 actions ordinaires | 2 173 340 | 2 173 340 |

La Société peut demander à l'actionnaire de souscrire et de payer 75 165 982 actions additionnelles, soit un montant de 751 660 000 \$.

## 13 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

- a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaille comme suit :

|                                       | 2005     | 2004     |
|---------------------------------------|----------|----------|
| (Augmentation) diminution des :       |          |          |
| Comptes débiteurs                     | (65 602) | (45 326) |
| Stocks                                | (18 332) | (27 001) |
| Frais payés d'avance                  | 2 019    | (4 726)  |
| Diminution des :                      |          |          |
| Comptes créditeurs et charges à payer | (3 333)  | (3 265)  |
|                                       | (85 248) | (80 318) |

- b) En plus des nouvelles immobilisations corporelles et autres activités d'investissement présentées à l'état consolidé des flux de trésorerie, la Société a acquis, au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles et autres actifs totalisant 12 637 000 \$, dont 9 108 000 \$ sont financés par les comptes créditeurs et 3 529 000 \$ par d'autres passifs à long terme (27 313 000 \$ financés par les comptes créditeurs et par des dettes à long terme en 2004).

**14 ACQUISITIONS DE PLACEMENTS À LONG TERME**

Les acquisitions de placements à long terme se détaillent comme suit :

|  | 2005         | 2004          |
|--|--------------|---------------|
| <b>Placements de capital de risque :</b> |              |               |
| Fonds Entrepia Nord, sec                 | 1 765        | 2 206         |
| Media5 Corporation                       | 1 250        | 1 000         |
| Foragen Technologies, sec                | 1 000        | 1 500         |
| Sodémex, sec                             | 911          | 2 560         |
| GTI V, sec                               | –            | 3 000         |
| Medicago inc.                            | –            | 2 500         |
| Autres                                   | 704          | 791           |
| <b>Sociétés satellites :</b>             | <b>2 093</b> | <b>5 361</b>  |
| <b>Placements au coût :</b>              | <b>454</b>   | <b>4 015</b>  |
|  | <b>8 177</b> | <b>22 933</b> |

**15 RÉALISATIONS D'ENTREPRISES ET DE PLACEMENTS À LONG TERME**

a) Les réalisations d'entreprises et de placements à long terme se détaillent comme suit :

|                                 | 2005           | 2004           |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Placements au coût              | 88 790         | 188 101        |
| Sociétés satellites             | 61 495         | 22 341         |
| Entreprises (note 15b))         | 23 857         | 120 507        |
| Placements de capital de risque | 15 413         | 11 120         |
|                                 | <b>189 555</b> | <b>342 069</b> |

b) En 2005, la Société a cédé la totalité de sa participation dans certaines entreprises. Les actifs nets cédés hors liquidités sont les suivants :

|  | 2005          | 2004           |
|--|---------------|----------------|
| Actif à court terme  | 11 995        | 22 375         |
| Placements à long terme  | 339           | 3 736          |
| Immobilisations corporelles  | 26 066        | 94 242         |
| Écart d'acquisition  | –             | 810            |
| Autres actifs  | 5 208         | 408            |
|  | <b>43 608</b> | <b>121 571</b> |
| Passif à court terme   | 21 291        | 15 715         |
| Dette à long terme   | 20 970        | 42 872         |
| Autres passifs à long terme  | –             | 182            |
|  | <b>42 261</b> | <b>58 769</b>  |
| Actif net cédé   | 1 347         | 62 802         |
| Gain net à l'aliénation  | 15 395        | 52 153         |
| Contrepartie totale, déduction faite des espèces et quasi-espèces cédées | 16 742        | 114 955        |
| Encaissement net de soldes et ajustements de prix de vente               | 8 544         | 3 199          |
| Frais de transaction (payés) à payer                                     | (1 429)       | 2 353          |
| Contrepartie reçue   | 23 857        | 120 507        |

## 16 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a recours à des instruments financiers tels qu'ils sont décrits ci-dessous :

### a) Devises

Dans le but de réduire l'incidence des fluctuations du taux de change sur les revenus libellés en devises étrangères, la Société utilise une combinaison de contrats de change à terme, d'options et de swaps de devises. Au 31 décembre 2005, les montants engagés dans ces instruments financiers portant sur le dollar américain s'élevaient à 40 077 000 \$ US. Ces instruments échéant de mars 2006 à décembre 2006 totalisaient des gains non réalisés de 1 172 000 \$ au 31 décembre 2005.

### b) Contrats de marchandises

Dans le but de réduire l'incidence des fluctuations des prix de l'aluminium, la Société utilise des contrats à terme. Au 31 décembre 2005, le tonnage engagé dans ces instruments s'élevait à 9 125 tonnes. Ces instruments échéant de janvier 2006 à janvier 2007 totalisaient des pertes non matérialisées de 1 799 000 \$ au 31 décembre 2005.

### c) Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt est liée à ses emprunts bancaires dont les intérêts sont généralement basés sur des taux d'intérêt variables.

De plus, afin de réduire l'effet des fluctuations de taux d'intérêt sur la dette à long terme à taux flottants, la Société conclut des swaps de taux d'intérêts fixes. Au 31 décembre 2005, la Société avait des swaps de taux variables contre taux fixes pour une valeur nominale de 15 000 000 \$ US (néant en 2004). Ces ententes ont une juste valeur estimative de 67 000 \$ au 31 décembre 2005 (néant en 2004). La Société paie un taux d'intérêt fixe entre 4,38 % et 4,87 % sur les swaps et reçoit un taux flottant basé sur LIBOR. Les swaps viennent à échéance en septembre 2007.

### d) Risque de crédit

Les contrats mentionnés précédemment sont contrebalancés par les variations dans la valeur des éléments visés par la couverture. La Société est susceptible de subir des pertes si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Au 31 décembre 2005, la Société estime que le risque d'une telle inexécution est faible.

La Société investit ses placements temporaires et ses placements à court terme liquides en fonction de politiques établies dans des titres d'institutions financières importantes ayant une cote de crédit élevée. La Société est assujettie aux conditions économiques touchant les secteurs dans lesquels elle exerce ses activités. Elle procède à l'évaluation continue du crédit de ses clients et elle établit sa provision pour créances douteuses basée sur le risque de crédit déterminé pour chaque client. Selon la direction, il n'y a pas de risque de crédit significatif au 31 décembre 2005.

**17 COENTREPRISES**

La Société applique la méthode de la consolidation proportionnelle pour ses coentreprises. Les principales composantes provenant des coentreprises incluses dans les états financiers consolidés sont :

|                                      | 2005      | 2004     |
|--------------------------------------|-----------|----------|
| <b>Résultats consolidés</b>          |           |          |
| Chiffre d'affaires                   | 1 088 196 | 970 679  |
| Charges                              | 1 075 265 | 973 926  |
| Bénéfice (perte) net(te)             | 12 931    | (3 247)  |
| <b>Bilan consolidé</b>               |           |          |
| Actif à court terme                  | 354 890   | 326 128  |
| Actif à long terme                   | 859 491   | 928 120  |
| Passif à court terme                 | 135 326   | 313 609  |
| Passif à long terme                  | 266 855   | 120 297  |
| <b>Flux de trésorerie consolidés</b> |           |          |
| Activités d'exploitation             | 17 847    | 5 163    |
| Activités d'investissement           | (48 148)  | (74 498) |
| Activités de financement             | 8 021     | 34 724   |

**18 ENGAGEMENTS ET GARANTIES**

## a) Baux et engagements à long terme

La Société s'est engagée en vertu de contrats et de baux à long terme à effectuer des paiements minimaux exigibles totalisant 88 593 000 \$ répartis comme suit :

|                        |        |
|------------------------|--------|
| 2006                   | 13 536 |
| 2007                   | 11 752 |
| 2008                   | 10 588 |
| 2009                   | 8 752  |
| 2010                   | 7 232  |
| 2011 et ultérieurement | 36 733 |

De plus, la Société s'est engagée à faire l'acquisition d'immobilisations corporelles et l'achat de services et de matières premières totalisant 31 400 000 \$ au cours des prochains exercices. Finalement, la Société s'est engagée à des souscriptions pour des placements à long terme s'élevant à 12 800 000 \$ au 31 décembre 2005, en plus de celles inscrites à titre de passif à court et à long terme au bilan de la Société.

## b) Crédit bancaire

La Société dispose d'un crédit bancaire inutilisé totalisant 467 400 000 \$ au 31 décembre 2005, lequel peut être utilisé pour du financement à court ou à long terme à un taux d'intérêt préférentiel ou au taux du marché monétaire.

c) Garanties

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu certaines ententes qui comportent des éléments répondant à la définition de « Garantie » au terme de la « NOC-14 ». Les principales garanties qui ont été fournies sont les suivantes :

i) Contrat de fournitures :

La Société a offert une garantie d'un montant maximum de 25 000 000 \$ à l'égard des obligations aux termes d'un contrat de fournitures à long terme à un client.

ii) Ententes de financement :

En vertu des modalités de ses conventions de crédit, la Société s'est engagée à indemniser les détenteurs de dettes américains advenant que surviennent des changements au niveau des lois sur les retenues fiscales. Ces ententes d'indemnisation auront cours jusqu'à l'échéance des conventions de crédit et ne comportent aucune limite. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux détenteurs de dettes. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de cette entente d'indemnisation.

iii) Ventes d'entreprises :

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou de non-respect d'une déclaration de garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximum du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ventes.

## 19 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à ses employés des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations déterminées basées sur le nombre d'années de service et le revenu moyen final. De plus, les employés de la Société bénéficient de certains avantages sociaux principalement composés de différents régimes d'assurance collective, mais ces régimes ne sont toutefois pas capitalisés.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre de chaque année pour les besoins de la comptabilité. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite et des autres régimes ont été effectuées en 2003 et les prochaines sont prévues en 2006.

a) Le tableau qui suit présente les informations relatives aux différents régimes de la Société au 31 décembre 2005, établies par des actuaires indépendants :

|   |                       |                   | 2005     | 2004     |
|---|-----------------------|-------------------|----------|----------|
|   | Régime<br>de retraite | Autres<br>régimes | Total    | Total    |
| Obligation au titre des prestations constituées | 125 142               | 18 327            | 143 469  | 119 609  |
| Actifs des régimes à la juste valeur            | 88 324                | –                 | 88 324   | 80 527   |
| Déficit à la fin de l'exercice                  | (36 818)              | (18 327)          | (55 145) | (39 082) |
| Actif au titre des prestations constituées      | 4 392                 | –                 | 4 392    | 4 358    |
| Passif au titre des prestations constituées     | (9 568)               | (12 308)          | (21 876) | (19 704) |
| Montant net constaté                            | (5 176)               | (12 308)          | (17 484) | (15 346) |
| Charges au titre des avantages                  | 5 514                 | 1 926             | 7 440    | 6 636    |
| Cotisations de l'employeur                      | 4 892                 | –                 | 4 892    | 4 604    |
| Cotisations des participants aux régimes        | 1 831                 | –                 | 1 831    | 1 609    |
| Prestations versées                             | 3 878                 | 269               | 4 147    | 2 809    |

**19** AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

- b) Les moyennes pondérées des principales hypothèses actuarielles utilisées par la Société au 31 décembre sont les suivantes :

|   | 2005                       |                        | 2004                       |                        |
|---|----------------------------|------------------------|----------------------------|------------------------|
|   | Régime<br>de retraite<br>% | Autres<br>régimes<br>% | Régime<br>de retraite<br>% | Autres<br>régimes<br>% |
| <b>Obligations au titre de prestations<br/>constituées au 31 décembre :</b>   |                            |                        |                            |                        |
| Taux d'actualisation  | 5,20                       | 5,70                   | 6,10                       | 6,00                   |
| Taux de croissance de la rémunération   | 3,60                       | 3,40                   | 3,70                       | 3,45                   |
| <b>Coûts des prestations pour les exercices<br/>terminés le 31 décembre :</b> |                            |                        |                            |                        |
| Taux d'actualisation  | 6,00                       | 5,50                   | 6,20                       | 6,10                   |
| Taux de rendement à long terme des actifs                                     | 7,25                       | –                      | 7,25                       | –                      |
| Taux de croissance de la rémunération   | 3,65                       | 3,40                   | 3,75                       | 3,90                   |

- c) Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite se répartit comme suit :

|             | 2005<br>%     | 2004<br>%     |
|-------------|---------------|---------------|
| Actions     | 54,90         | 53,20         |
| Obligations | 37,00         | 39,30         |
| Autres      | 8,10          | 7,50          |
|             | <b>100,00</b> | <b>100,00</b> |

Aux fins de l'évaluation, la moyenne pondérée du taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins médicaux a été fixée à 9,15 % pour l'exercice 2006 (10 % pour l'exercice 2005). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre environ 5 % en 2012 et demeurer à ce niveau par la suite.

**20** CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé d'au moins sept et d'au plus treize membres, le conseil d'administration est élu lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Ces femmes et hommes d'exception, issus des milieux d'affaires et financiers ainsi que de l'administration publique, possèdent l'expertise nécessaire pour veiller à la bonne marche des affaires de la SGF, dans le meilleur intérêt de ses entreprises partenaires, de son personnel, de ses partenaires financiers et institutionnels et de son actionnaire, le gouvernement du Québec.

Le conseil d'administration approuve le plan quinquennal et le budget de la SGF et les soumet ensuite au gouvernement du Québec pour approbation. Ces outils de gestion et de régie d'entreprise guident toutes leurs actions, tout comme le code d'éthique et de déontologie.

Les administrateurs de la SGF ont aussi la responsabilité d'autoriser les investissements, sur recommandation du comité d'investissement. Cette équipe multidisciplinaire interne à la SGF a pour tâche d'analyser chaque dossier. Ainsi, les décisions d'investissement n'appartiennent pas à une seule personne, mais à tout le comité, ce qui confère la plus grande rigueur au processus de sélection.

## COMITÉS RELEVANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Comité de déontologie et de régie d'entreprise

Composé de quatre membres élus parmi les administrateurs, ce comité a pour mandat d'aviser le conseil d'administration et ses membres sur les orientations, les politiques, les stratégies et les objectifs généraux de la SGF en matière de régie d'entreprise et de règles d'éthique et de déontologie dans la conduite des affaires de la SGF et de ses filiales et de celles de leurs administrateurs, dirigeants et employés.

### Comité de vérification

Composé de trois membres élus par les administrateurs, ce comité aide notamment le conseil d'administration à surveiller :

- (i) la qualité et l'intégrité des états financiers de la SGF;
- (ii) les compétences et l'indépendance des vérificateurs externes de la SGF;
- (iii) le rendement des vérificateurs externes de la SGF; et
- (iv) le respect par la SGF des exigences légales et réglementaires.

### Comité sur les ressources humaines

Composé de trois membres élus parmi les administrateurs, ce comité assure l'adoption des politiques relatives à l'embauche, à la formation et à l'évaluation de

même qu'à la formation, l'évaluation, la mobilité et la promotion de cadres compétents et dynamiques. De plus, le comité étudie et révisé la politique de rémunération afin qu'elle soit toujours conforme aux principes de saine gestion et qu'elle reflète la réalité de l'industrie.

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS

La SGF est soucieuse de maintenir des normes et critères élevés à l'égard du comportement et des pratiques de toute personne impliquée dans ses activités, incluant les membres de son conseil d'administration, les membres de sa direction et de son personnel ainsi que les personnes occupant de telles fonctions au sein de ses filiales.

Le code d'éthique et de déontologie de la SGF contient des principes qui tiennent compte de la mission et des valeurs de la SGF et de ses principes généraux de gestion. La SGF considère important de se doter ainsi de normes et de dispositions d'ordre éthique et déontologique qui, par-delà les dispositions législatives et réglementaires ou contractuelles applicables, constituent des exigences à respecter par toute personne agissant pour et au nom de la SGF.

Le texte intégral de notre Code d'éthique et de déontologie est disponible sur notre site Internet à [www.sgfqc.com](http://www.sgfqc.com).

## ADJUDICATION DES CONTRATS

L'adjudication par la SGF des contrats d'approvisionnement et de services est soumise à une politique formelle. Une copie de cette politique peut être obtenue en s'adressant au secrétaire de la SGF.

## ENVIRONNEMENT

La SGF est soucieuse que la protection et la mise en valeur de l'environnement soient intégrées dans la gestion des projets auxquels elle participe dans une perspective de développement durable.

Selon sa politique environnementale, la SGF exige que les entreprises dans lesquelles elle investit respectent les lois et règlements relatifs à l'environnement et applicables à leurs activités. De plus, les dirigeants ou représentants de la SGF exercent leur influence au sein des sociétés en portefeuille pour favoriser l'adoption de normes, programmes et procédures qui vont au-delà des lois et règlements en vigueur.

Plusieurs sociétés affiliées ont mis en œuvre un système de gestion environnementale (SGE) adapté à leurs activités.



**De gauche à droite, assis**

**Pierre Shedleur**  
Président du conseil,  
président-directeur général

**André Roy**  
Premier vice-président,  
Administration

**Chantal Malo**  
Vice-présidente,  
Planification et information  
stratégique

**Georges Kobrynsky**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Produits forestiers

**Jean-Jacques Carrier**  
Vice-président et chef de  
la direction financière

**Alain Poirier**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Technologies de l'information  
et des communications



**De gauche à droite, debout**

**Luc Séguin**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Chimie, Énergie,  
Environnement

**Francine Frenette**

Adjointe au président du conseil,  
président-directeur général

**Yves Bourque**

Vice-président principal,  
Soutien et suivi des investissements

**Marc Filion**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Mines, Métaux, Matériaux

**Marc Paquet**

Vice-président,  
Affaires juridiques et secrétaire

**Christian Lessard**

Vice-président,  
Communications et marketing

**André Archimbaud**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Sciences de la vie

**Daniel Boulais**

Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Agroalimentaire



## DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ, CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL

### DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

**Pierre Shedleur**  
Président du conseil,  
président-directeur général

**André Roy**  
Premier vice-président,  
Administration

**Jean-Jacques Carrier**  
Vice-président et  
chef de la direction  
financière

**Marc Paquet**  
Vice-président,  
Affaires juridiques et  
secrétaire

**Yves Bourque**  
Vice-président principal,  
Soutien et suivi des  
investissements

**André Archimbaud**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Sciences de la vie

**Daniel Boulais**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Agroalimentaire

**Marc Filion**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Mines, Métaux,  
Matériaux

**Georges Kobrynsky**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Produits forestiers

**Alain Poirier**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Technologies  
de l'information et des  
communications

**Luc Séguin**  
Vice-président principal,  
Investissements,  
Groupe Chimie, Énergie,  
Environnement

**Christian Lessard**  
Vice-président,  
Communications et  
marketing

**Chantal Malo**  
Vice-présidente,  
Planification et  
information stratégique

**Pierre Laplante**  
Vice-président,  
Gérance de projets

**Jean-Yves Tardif**  
Vice-président,  
Ressources humaines

**Silvana Travaglini**  
Vice-présidente et  
contrôleur

**Jean Rocheleau**  
Trésorier

**André-Gilles Frigon**  
Trésorier adjoint

**Michel Sainte-Marie**  
Conseiller juridique et  
secrétaire adjoint

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Jean Bazin, c.r.**  
Avocat conseil,  
Fraser Milner Casgrain  
S.E.N.C.R.L.

**Jean Bienvenue**  
Président et  
chef de la direction,  
Frigo Royal inc.

**Gilles Demers**  
Sous-ministre,  
Ministère du Dévelop-  
pement économique,  
de l'Innovation et de  
l'Exportation du Québec

**José P. Dorais**  
Avocat et associé,  
Miller Thomson Pouliot  
S.E.N.C.R.L.

**Diane Lanctôt**  
Présidente,  
Raymond Lanctôt Limitée

**John LeBoutillier**  
Président du conseil,  
Industrielle Alliance,  
Assurance et services  
financiers inc.

**Jean Pierre Mortreux**  
Président et  
chef de la direction,  
CMC Électronique inc.

**Ashok K. Narang**  
Ex-président du conseil et  
chef de la direction,  
Papier Masson Ltée

**Richard J. Renaud, c.a.**  
Président du conseil,  
TNG Corporation

**Stephen Rosenhek, MBA, c.a.**  
Associé,  
Richter Consulting, Inc.

**Pierre Shedleur**  
Président du conseil,  
président-directeur général,  
Société générale de  
financement du Québec

### COMITÉS DU CONSEIL

**Comité exécutif**  
Pierre Shedleur (président)  
Jean Bazin  
John LeBoutillier  
Richard J. Renaud

**Comité de déontologie  
et de régie d'entreprise**  
Jean Bazin (président)  
Jean Bienvenue  
José P. Dorais  
Diane Lanctôt

**Comité de vérification**  
Richard J. Renaud (président)  
Jean Pierre Mortreux  
Stephen Rosenhek

**Comité sur les  
ressources humaines**  
Jean Bazin (président)  
John LeBoutillier  
Ashok K. Narang

La version électronique de ce rapport annuel est  
disponible sur notre site Internet à [www.sgfqc.com](http://www.sgfqc.com).  
*This annual report is also available in English.*

Dépôt légal 2006 – Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0704-2981  
ISSN en ligne 1715-2348

Graphisme : CG3 inc. | Communications | Graphisme  
Photographe : Bruno Petrozza  
Impression : Compuset

Imprimé sur du papier Rolland Inspiration Création Blizzard  
produit au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

